L'un des derniers des 22, Amar Benaouda, tire sa révérence

Page 24

GAÏD SALAH À TAMANRASSET

«Hisser haut l'Algérie entre les nations»

Page 3

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6000 - MARDI 6 FÉVRIER 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

SAHARA OCCIDENTAL

Ould Salek n'exclut pas une implication militaire de l'UA

Page 3

ILS MENACENT DE SUIVRE LES PAS DU CNAPESTE LES 20 ET 21 FÉVRIER

CINQ SYNDICATS HAUSSENT LE TON

Rien ne va plus dans les écoles. Secoué depuis le 30 janvier dernier par la grève illimitée du Cnapeste, le secteur de l'éducation devra faire face, dans les prochains jours, à un autre mouvement de protestation. Pas moins de cinq syndicats activant dans le secteur de l'éducation ont brandi la menace de réinvestir le terrain. Les syndicats de l'éducation affiliés à l'Intersyndicale de l'éducation (CELA, SATEF, SNAPEST, SNTE, UNPEF) ont décidé d'observer une grève nationale de deux jours, les 20 et 21 février. Page 2



LOGEMENT

TOUTES LES FORMULES SERONT MAINTENUES

Page 5

BENMERADI À PROPOS DES SUBVENTIONS CIBLÉES

DES CHÈQUES POUR LES BAS REVENUS



Page 5

MÉDECINS RÉSIDENTS

LE STATU QUO

Page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

MÉDECINS RÉSIDENTS
Le statu quo

LE COORDINATEUR de la commission sectorielle en charge du dossier des médecins résidents, Saleh Eddine Dib a affirmé, dimanche soir à Alger, que la commission a examiné toutes les revendications soulevées par les médecins résidents en grève depuis plusieurs semaines.
"Toutes les revendications des médecins résidents ont été examinées", a déclaré M. Dib à la presse, à l'issue de la réunion de la commission avec les représentants des médecins résidents, mettant en avant "la bonne foi" à trouver des solutions à ces revendications, voulant pour preuve "l'ouverture des négociations".
Il a appelé, dans ce sens, les médecins résidents à mettre fin à leur mouvement et à faire prévaloir le dialogue et la négociation en vue de parvenir à des solutions consensuelles, satisfaisantes pour toutes les parties.
L'inspecteur général du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Omar Beredjouane avait affirmé auparavant que le dialogue entre les représentants des médecins résidents et les membres de la commission sectorielle se poursuivra jusqu'à la fin de la semaine en cours.
La plateforme des revendications comprend 24 préoccupations dont plusieurs ont été acceptées y compris le regroupement familial pour les couples de médecins résidents, l'accès aux œuvres sociales, le droit de bénéficier d'une journée pédagogique, l'association d'un représentant du corps à la commission chargée de leur affectation dans les régions et d'un autre représentant, selon la spécialité, aux commissions nationales d'experts".
S'agissant de l'abrogation de l'obligation du service civil, M. Beredjouane a expliqué que cette revendication "ne peut être discutée car ce service est consacré par la loi 10-84 pour assurer une répartition équitable des compétences et garantir un accès gratuit aux soins pour tous les citoyen".
De son côté, le représentant du Collectif autonome des médecins résidents algériens (CAMRA), Mohamed Taileb a affirmé que la majorité des propositions approuvées par la commission font partie des "acquis déjà réalisés par le corps mais non appliqués sur le terrain" ajoutant que "cette commission n'a rien apporté de nouveau". M. Taileb a affiché sa disponibilité à poursuivre le dialogue dans le cadre de la commission sectorielle, exprimant le souhait de la voir parvenir à des solutions "efficaces", d'ici la fin de semaine.

S.T

ALORS QUE LE CNAPESTE POURSUIT SA GRÈVE ILLIMITÉE

Cinq autres syndicats menacent d'une grève les 20 et 21 février

Secoué depuis le 30 janvier dernier par la grève illimitée du CNAPESTE, le secteur de l'éducation devra faire face, ces prochains jours, à un autre mouvement de protestation.



Pas moins de cinq syndicats activant dans le secteur de l'éducation ont brandi la menace de réinvestir le terrain. Les syndicats de l'éducation affiliés à l'Intersyndicale de l'éducation (CELA, SATEF, SNAPEST, SNTE, UNPEF) ont décidé d'observer une grève nationale de deux jours, les 20 et 21 février prochaines. Réuni avant-hier au siège national de l'UNPEF, ces formations syndicales ont appelé leurs adhérents à se mobiliser pour la réussite de la grève du 14 février à laquelle a appelé l'Intersyndicale autonome de la fonction publique. Lors de cette réunion, les syndicats ont évoqué la situation sociale et professionnelle que vivent les travailleurs du secteur. Ces derniers dénoncent «la dégradation du pouvoir d'achat, qui a affecté directement les travailleurs, ainsi que les atteintes aux libertés syndicales et l'absence d'une véritable prise en charge des dossiers et inquiétudes soulevées», lit-on dans un communiqué rendu public hier. Les syndicats en question ont, à l'issue de cette réunion, élaboré une plate-forme de revendications. Cette dernière tourne autour de «l'amendement du décret exécutif 12/240 portant statut particulier des personnels de l'éducation nationale, l'adoption d'un régime indemnitaire incitatif, ainsi que la révision de la grille salariale en fonction de l'inflation ».
Les protestataires exigent également la révision de la loi fondamentale du secteur de l'éducation, la prise en charge des revendications soulevées dans le cadre de l'Intersyndicale, l'application immédiate de la décision présidentielle concernant la revalorisation des diplômes DEUA et licence, la création d'un nombre suffisant de postes pour tous les grades, l'augmentation de la rémunération des heures supplémentaires, et enfin l'amélioration de la situation socioprofessionnelle des corps communs et ouvriers professionnels en procédant à l'annulation de l'article 87 bis. Par ailleurs, les syndicats ont appelé, dans le même document, les pouvoirs publics à «prendre au sérieux les revendications et à ouvrir un dialogue sérieux et responsable afin de trouver des solutions rapides et concrètes».
Le CNAPESTE déterminé à aller jusqu'au bout
Le CNAPESTE poursuit sa grève illimitée qui est aujourd'hui à son neuvième jour. Cette action se durcit et s'élargit. Le chargé de communication du CNAPESTE avance un taux de suivi de plus de 72% au niveau national. Dans le cycle secondaire, le taux est de 83%, dans le moyen, il est de 62% alors que dans le primaire, il est de 30%, affirme Messaoud Boudiba. Hier encore, les élèves, les trois paliers confondus, n'ont pas rejoint leurs classes.
Il faut dire que rien ne changera qu'après satisfaction totale des revendications soulevées par cette formation syndicale. Le ministère de l'Education nationale a invité hier les représentants du bureau de wilaya de Béjaïa du CNAPESTE à tenter de trouver des solutions qui mettraient fin à la grève dans cette willaya. Le chargé de communication de ce syndicat assure que seul le règlement des revendications mettra un terme à cette grève «illimitée». En effet, ni les menaces de la tutelle concernant les ponctions sur salaires et la radiation, ni même celles de la justice n'ont empêché les enseignants de poursuivre leur action.
La ministre de l'Education estime que la grève illimitée initiée par le CNAPESTE, pote préjudice au principe d'équité qui est, selon elle, l'un des principes du système scolaire. Elle est allée jusqu'à menacer de radiation des enseignants grévistes, notamment après l'arrêt de justice qui qualifia l'action d'illégale. Des menaces qui n'ont pas empêché les enseignants des trois paliers confondus à poursuivre leur grève, dont l'impact est beaucoup plus sévère dans quatre ou cinq wilayas du pays.

Lynda Louifi

NOURIA BENGHEBRIT À TIZI OUZOU :

«Le dialogue avec le Cnapeste est conditionné par la fin de la grève»

LA MINISTRE DE L'EDUCATION, Nouria Benghebrit, en visite de travail et d'inspection à Tizi Ouzou les 3 et 4 de ce mois, s'est montrée intransigeante vis-à-vis du bureau national du CNAPESTE. « La reprise du dialogue avec le bureau national du CNAPESTE est conditionnée par la fin de la grève qu'il a lancée », a-t-elle indiqué, avant-hier, dans un point de presse qu'elle a animé au siège du centre culturel Lounès-Matoub de Aïn El-Hammam, où elle a assisté en tant qu'invitée d'honneur au spectacle animé par les élèves de l'école Seddik-Ben Challal. C'est à l'issue du point de presse que la ministre a souligné qu'en ce qui concerne les membres du CNAPESTE, bureau de wilaya de Tizi Ouzou, ceux-ci sont toujours les bienvenus pour le dialogue et la concertation. Nouria Benghebrit a indiqué que la ponction sur salaire à l'endroit des enseignants grévistes, hormis ceux de Tizi Ouzou, n'est pas à écarter. « Les grévistes ne doivent pas ignorer la loi selon laquelle les journées non travaillées ne sont pas rémunérées », a expliqué la ministre. Quant à l'épineuse problématique de la transcription du tamazight, Nouria Benghebrit a déclaré que son département a autorisé l'utilisation des trois graphiques, à savoir le latin, le tifinagh et l'arabe. « Il n'en demeure pas moins cependant, précise la ministre, que le choix définitif dépendra de la décision de l'Académie berbère ».
Notons que c'est à partir du centre culturel Lounès-Matoub que Nouria Benghebrit a donné le coup d'envoi du concours « Aqlam biladi » (les plumes de mon pays), dont les noms des vainqueurs seront connus à l'occasion de la journée du 1er novembre. Ce concours, auquel participe 300 établissements des paliers moyen et secondaire, est organisé sous l'autorité du Haut-Conseil de la langue arabe, des ministères de l'Education nationale et de la culture ainsi que de l'Office national des publications des livres scolaires.
Au cours de la même journée, la ministre a visité un nombre considérable d'établissements scolaires où elle a pris le temps de s'entretenir avec les enseignants, les élèves et le personnel de l'établissement. A Tifardou, dans la commune d'Abi-Youcef, village qui culmine à 1 197 mètres d'altitude et qui a obtenu le premier prix du village le plus propre pour l'année 2017, la ministre s'est entretenue avec les membres du comité du village sur la question écologique et organisationnelle. Il va sans dire que l'école de ce village a également reçu la visite de la ministre. En somme, la journée d'avant-hier a été un grand marathon pour la ministre et son énorme cortège, avec sa tête Mohamed Bouderbali.
Le jour de son arrivée dans la capitale du Djurdjura, Nouria Benghebrit a rencontré des chefs d'établissement ainsi que les cadres et dirigeants de la direction de l'éducation. Elle s'est ensuite réunie avec les représentants de la Fédération de wilaya des parents d'élèves, l'Association nationale des parents d'élèves et six syndicats (l'UNPEF, SATEF, SNAPESTE, SET (UGTA), SNCCCPEN et SNTE). Le CNAPESTE, pour sa part, a refusé de répondre à l'invitation. A relever que malgré l'absence du CNAPESTE, la ministre a qualifié la rencontre avec les partenaires sociaux, menée à huis clos, de « fructueuse ».

Saïd Tissegouine

DANS UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

Ould Salek n'exclut pas une intervention militaire de l'UA

Le recours à une intervention militaire de l'Union africaine pour mettre un terme au conflit maroco-sahraoui n'est pas à exclure.



C'est ce qu'a laissé entendre hier à Alger le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed-Salem Ould Salek, lors d'une conférence de presse animée au siège de l'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Une éventualité que le ministre sahraoui avait tenté d'expliquer aux journalistes présents.

C'est en cas de refus de la partie marocaine d'exécuter les décisions prises à l'issue de la 30e session de l'Union africaine (UA) que le Sahara occidental demandera à l'UA d'intervenir «militairement» pour résoudre ce conflit de manière définitive, a indiqué M. Ould Salek. Il a rappelé, dans ce sens, que lesdites décisions stipulent le retour immédiat aux négociations entre les deux pays membres de cette organisation et concernés par ce conflit, notamment après l'adhésion de Rabat en janvier 2017 à l'UA. Ce pas, a-t-il expliqué, s'inscrit dans le cadre des démarches diplomatiques de la RASD au niveau continental dans le but de «décoloniser» les territoires sahraouis.

Par ailleurs, le ministre sahraoui des AE a tenu à exprimer la disponibilité de la partie sahraouie pour reprendre les pourparlers, en vue de trouver une solution bilatéralement acceptable. Cependant, le conférencier a réitéré, encore une fois, le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination via la voie référendaire, seul moyen, a-t-il estimé, de mettre fin au plus vieux conflit existant en Afrique. Dans ce contexte, le chef de la diplomatie sahraouie a fait savoir que le Maroc a tenté d'éluder la ratification des décisions de l'UA en fin de session, prétendant qu'il est soutenu par des pays membres de la même organisation. C'est en réponse à la riposte de Rabat que le président du sommet, le Rwandais Paul Kagame, a refusé au Maroc de s'ériger en porte-parole des autres pays.

D'autre part, l'intervenant a mis l'accent sur le rôle que devront jouer les instances onusiennes pour accélérer le processus de paix dans la région et œuvrer à la facilitation de cette mission.

A propos de la situation des réfugiés sahraouis atteignant les 165 000, le dernier sommet de l'UA, tenu à Addis Abeba, a signalé la précarité de leurs conditions et rappelé l'appel du secrétaire général de l'ONU portant «intensification» des aides humanitaires destinées à ces réfugiés, a-t-il indiqué.

En ce qui concerne la position de la France vis-à-vis de la cause sahraouie, Ould Salek a souligné l'implication de ce pays tendant à bloquer « la décolonisation du Sahara occidental « et «la liberté du peuple sahraoui». «Paris qui dépêche ses avions pour protéger l'intégralité du territoire malien, se comporte autrement dans le cas du conflit maroco-sahraoui «, a-t-il enchaîné. Une position paradoxale, selon lui, et qui s'inscrit aux antipodes de la Constitution française.

Néanmoins, le ministre sahraoui a exprimé son souhait quant au changement de l'attitude française avec l'arrivée du président Macron. Il aspire à voir une France plus «coopérante» et prête à tourner la page de la politique extérieure de l'administration précédente pour contribuer positivement au règlement du dernier conflit que connaît le continent africain.

Ould Salek a appelé, à cette occasion, l'Union européenne(UE) à respecter les décisions de la Cour de justice européenne (CJUE) pour arrêter les usurpations des ressources naturelles sahraouies, orchestrées par le Makhzen en connivence avec les autorités françaises et espagnoles.

Aziza Mehdid

SAHARA OCCIDENTAL

Le Front Polisario se félicite des décisions du sommet africain

LE GOUVERNEMENT sahraoui s'est félicité de la décision du sommet africain appelant les deux parties en conflit au Sahara occidental (Maroc et Front Polisario) à s'engager dans des pourparlers directs, réitérant sa disponibilité à reprendre la voie des négociations avec le Maroc pour parvenir à une paix juste et durable, a indiqué un communiqué rendu public à l'issue de la réunion du Bureau permanent du secrétariat général du Front Polisario présidée par Ibrahim Ghali, président du Sahara occidental et secrétaire général du Front Polisario.

Le Front Polisario a réitéré, à cette occasion, son appel au royaume marocain pour l'application immédiate des dispositions de l'Acte constitutif de l'UA qu'il a approuvé, et le retrait des territoires sahraouis occupés, soulignant la disponibilité du gouvernement sahraoui à se conformer à la décision du sommet africain.

Selon la même source, la réunion du Bureau permanent a été consacrée à l'examen des derniers développements de la question sahraouie et a vu la présentation d'un exposé sur le 30e sommet ordinaire de l'Union africaine (UA) tenu les 28 et 29 janvier derniers à Addis Abeba (Ethiopie).

Le Bureau a salué «les décisions importantes qui ont sanctionné le sommet», a-t-on indiqué.

La réunion a également abordé la récente rencontre de concertation entre une délégation sahraouie conduite par le président Ibrahim Ghali et l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, une réunion qui s'inscrit, rappelle-t-on, dans le cadre des efforts onusiens pour le parachèvement du processus de décolonisation au Sahara occidental sur la base du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Le Front Polisario a réitéré, à ce propos, son soutien aux efforts du secrétaire général de l'ONU Antonio Guteres et de son envoyé spécial, appelant à une application urgente de la résolution 2351 du Conseil de sécurité relative aux violations de l'accord de cessez-le-feu par le Maroc dans la région d'El Guergarat.

La réunion du secrétariat national du Front Polisario a également abordé la spoliation, par le Maroc, des richesses naturelles du Sahara occidental, appelant «les entreprises associées au colonisateur marocain dans ses crimes économiques, à l'image de l'entreprise allemande Siemens, à se conformer au droit international et à mettre fin à ces pratiques».

Dans ce contexte, le Bureau permanent du front Polisario a appelé l'UE à se conformer immédiatement à l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), qui confirme l'interdiction de toute exploitation des richesses du peuple sahraoui sans son approbation, à travers son représentant légitime et unique, le Front Polisario, vu le statut du Sahara occidental et du royaume marocain, en tant que deux territoires distincts.

Le Front Polisario a dénoncé les manoeuvres visant à faire passer l'accord de pêche UE-Maroc au mépris du droit européen et international.

Le front Polisario a salué la résistance du peuple sahraoui dans les territoires occupés et au sud du Maroc, ainsi que dans les campus universitaires, en dépit de la répression, de l'intimidation et de la détention arbitraire.

Le front Polisario a réitéré son appel à l'ONU afin d'œuvrer à la libération immédiate des prisonniers sahraouis détenus dans les geôles marocaines.

H. B.



GAÏD SALAH À TAMANRASSET :

«Hisser haut l'Algérie entre les nations «

LE GÉNÉRAL de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, a affirmé hier à Tamanrasset que l'objectif de l'armée est de hisser haut l'Algérie entre les nations.

«Notre finalité ultime est de faire aboutir les objectifs de notre Armée, de hisser haut l'Algérie entre les nations, car seules les grandes nations, uniquement elles, qui sont en mesure de garantir leur sécurité et leur stabilité dans ce monde improbable et périlleux «, a affirmé Gaid Salah au cours de cette visite soulignant « l'excellente image qui orne aujourd'hui l'Armée Nationale Populaire, en termes d'état-prêt au combat, de compétences opérationnelles, et de cohésion professionnelle et fonctionnelle entre ses différentes composantes et formations, découle assurément de sa disponibilité permanente, jour et nuit, pour faire face à tout danger».

Il a également indiqué que les éléments qui veillent à la sécurité des frontières nationales « sont faits de la même terre que celle des hommes qui ont donné à l'amour de la Nation son véritable sens, et ont prouvé effectivement sur le terrain que leurs cœurs continueront à battre au rythme de la fidélité et de la loyauté envers leur Pays l'Algérie «

Il a surtout fait observer que « les résultats réalisés sur plus d'un échelon viennent confirmer la réputation que nous avons pu fonder, grâce à Allah le Tout-Puissant, et à l'appui indéfectible et le soutien permanent dont jouie notre Armée dans toutes ses composantes de la part de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, motivant davantage notre Armée à poursuivre ces efforts, à les concrétiser sur le terrain et à faire aboutir les objectifs en de véritables réalisations, telle est notre finalité ultime» .

Au cours de ce déplacement, il a également visité le mur frontalier de sécurisation à 500 mètres de nos frontières avec le Niger, comme il a donné un ensemble de directives et d'instructions, réitérant à chaque station de sa visite, sa reconnaissance et sa gratitude envers ces hommes qui ont prouvé, depuis les rampes où ils sont mobilisés, sans ménager aucun effort, qu'ils sont dignes de la responsabilité qui leur incombe, et de la confiance qui leur est accordée, aussi bien pour poursuivre le parcours de la préparation du corps de bataille de l'Armée Nationale Populaire, du développement et de la modernisation de ses capacités, que pour lutter contre les restes du fléau du terrorisme dans toutes ses formes et ses ramifications criminelles.

K. M.



L'ANNONCE A ÉTÉ FAITE PAR UN RESPONSABLE DE LA COMPAGNIE

L'Etat autorise la cession des parts de Sonatrach

LE MINISTRE de l'Énergie Mustapha Guitouni a autorisé la compagnie pétrolière nationale Sonatrach à négocier des cessions de parts de l'entreprise, ainsi que de négocier le changement de contrôles de certaines filiales de la compagnie. L'annonce a été effectuée hier par Salah Mekmouche, vice-président de l'exploration et de la production à la Sonatrach, dans un entretien accordé à la radio nationale.

« Sur autorisation du ministre de l'Énergie, on peut négocier aussi des cessions de parts de Sonatrach ou carrément un changement de contrôle de certaines entités ici en Algérie «, a indiqué M. Mekmouche, précisant que cela était fait par souci « d'attractivité «.

Le vice-président de Sonatrach a également estimé que la révision de la loi sur les hydrocarbures s'imposait.

« Cette révision de la loi n'est pas unique à l'Algérie, elle est générale. Beaucoup de pays méditerranéens et ailleurs ont modifié leur loi pour attirer un maximum d'investisseurs «, a affirmé Salah Mekmouche.

« L'Algérie n'est pas en reste, et on a vu que la loi actuelle était un peu restrictive pour les partenaires. C'est l'avis des partenaires qu'on a écouté. On en a tenu compte, mais on fera une loi pour faire un partenariat gagnant-gagnant avec tous les partenaires «, a-t-il souligné.

Cependant, il est clair qu'il faudra attendre la finalisation de cette loi pour déterminer la manière dont va s'opérer cette cession des parts ainsi que son pourcentage. De même qu'il faudra également revoir les formes actuelles des nombreuses filiales de Sonatrcah, que le PDG actuel a maintes fois dénoncé leur nombre, suggérant une nouvelle réorganisation de la compagnie sur des bases managériales modernes.

S. N.

OULD ABBÈS GÊNÉ AUX ENTOURNURES

Tliba met le FLN dans l'embarras

Le tonitruant député du parti majoritaire Baha Eddine Tliba, pensant n'avoir pas été récompensé à hauteur de son mérite eu égard à son engagement politique, décide de jouer en solo en lançant une initiative de soutien au président Abdelaziz Bouteflika pour un 5e mandat.



Selon des indiscrétions partisanes, cette initiative serait motivée par l'ambition d'accéder à un poste plus stratégique dans les hautes sphères de l'Etat. Elle constituerait le vrai mobile de son soutien affiché au chef de l'Etat, mais soulève toutefois les interrogations quant aux appuis qu'il aurait pu obtenir pour faire valoir sa démarche.

Il s'est contenté de révéler les appuis au sein de son parti, tout en invitant les personnalités de tout bord à y adhérer. Parmi eux figurent des poids lourds de la scène politique. Le député a cité les noms d'Abdelaziz Belkhadem, Abdelmalek Sellal, Amar Saâdani, Hamid Grine, Abdelkader Ouali, Chakib Khelil, El Hadi Ould Ali, Said Bouhadja et Abdelwahab Nouri. «Nous élaborons actuellement la liste finale des personnalités signataires qui sera dévoilée prochainement lors d'une conférence de presse. Nous n'acceptons pas que les gens signent avec le crayon pour que leurs noms soient effacés après», a renchéri Tliba sur le même site. Il a estimé qu'Ould Abbès et les autres responsables de l'État ne doivent pas trop tarder pour «prendre le train du cinquième mandat. Celui qui rate le train doit revenir sur ses pas», a-t-il dit. Pour ce qui est des appuis au sein des sphères gravitant autour du cercle présidentiel, personne aujourd'hui ne pourra percer le mystère même pas son chef hiérarchique le SG du FLN, Djamel Ould Abbès qui d'habitude, donnant l'impression qu'il connaît parfaitement les arcanes du pouvoir a, cette fois-ci baissé les bras ; preuve en est son étonnement et sa stupeur a l'annonce de cette action.

Dans un entretien accordé au site électronique TSA en langue nationale, Ould Abbès réplique et affirme que le FLN n'a pas mandaté le député de Annaba Baha Eddine Tliba pour faire circuler un appel politique demandant au président Bouteflika de se présenter pour un cinquième mandat présidentiel en 2019 : «Nous n'avons jamais mandaté Tliba pour parler du 5e mandat. Tliba est en train de s'agiter. J'ai demandé un compte-rendu sur cette histoire. Des personnalités m'ont appelé pour me dire qu'elles n'étaient pas au courant de ce qui se passe. D'ailleurs, nous allons le rappeler à l'ordre».

Le SG du FLN a rappelé avoir dit que la question du 5e mandat pour le président Bouteflika n'est pas à l'ordre du jour : « Je l'ai encore dit et répété à Hamam Bouhadjar. Ce n'est pas le moment de parler du 5e mandat. Dans aucun pays, on ne parle d'un mandat présidentiel un an et demi avant, jamais. Même en Russie, Poutine ne s'est prononcé que trois mois avant les élections», a-t-il souligné. Les opinions publiques nationales et internationales doivent être mises au courant sur ce qui a été fait en Algérie. La décision du 5e mandat est chez le président de la République et président du parti, pas chez nous. Le temps viendra pour en parler, mais ce n'est pas encore dans notre agenda», a déclaré le premier responsable du FLN.

Le SG du FLN a d'ailleurs demandé au groupe parlementaire de condamner cette initiative, en attendant la réunion du bureau politique qui devra trancher la question dés demain. Le groupe parlementaire a affirmé avant-hier que l'initiative lancée par le député du parti Baha Eddine Tliba pour la création d'une coordination de soutien du 5e mandat du président de la République n'engage que son auteur.

Tliba a-t-il fait preuve d'amateurisme politique après sa récente déclaration, jugée malencontreuse par son parti ? Dans tous les cas, cette imprudente bourde politique du député peut constituer un obstacle majeur à l'envolée du parti pour la bataille présidentielle de 2019.

Hocine Adryen

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Une députée FLN élue représentante de l'APN

KHADIDJA Abbad Yechkour, du parti du Front de libération nationale a été élue hier représentante de l'APN au Conseil constitutionnel. Avec 302 voix, elle est portée à ce poste avec une majorité absolue, contre 28 abstentions et zéro non.

C'est sans surprise du fait qu'elle était la seule candidate pour ce poste après que son concurrent se soit retiré de la course, juste avant le vote. En effet, le vice-président du groupe parlementaire des indépendants Abi Mohamed Ismail, autre candidat à ce poste, a annoncé son désistement à l'ouverture des travaux de cette session plénière consacrée à l'élection du représentant de la Chambre basse au Conseil constitutionnel.

«Une démarche entrant dans le cadre de la consolidation du principe de la démocratie telle qu'énoncée par la Constitution «, a rappelé le président du Parlement Said Bouhadja, à l'ouverture de la session qu'il a présidée avec deux vice-présidents, Touhami Habib et Ayoub Chraitia. Le vote à été effectué à main levée, conformément à la loi lorsqu'il s'agit d'un seul candidat. La nouvelle élue auprès de l'instance présidée par Mourad Medelci a remercié, à l'issue du vote, Abi Mohamed Ismail pour sa position.

Elle n'a pas omis non plus de remercier tous les députés qui ont voté en sa faveur pour leur confiance en elle. Et «espère être à la hauteur de cette confiance pour cette noble mission».

De leur côté, le Partis pour la Justice et le Développement (PJD) et le MSP se sont abstenus.

Le président du groupe parlementaire MSP, Hamdadouche Nacer, a déclaré que «son parti ne peut pas participer à ce vote», du fait que c'est un vote politique, et que le candidat appartient au parti de l'Alliance présidentielle.

«Nous ne pouvons pas soutenir leur candidat», a-t-il précisé, ajoutant: «A la base, nous ne sommes pas satisfaits des résultats des dernières élections législatives. En outre, notre abstention est justifiée par le fait que ce vote pourrait être utilisé pour l'orientation de l'élection présidentielle prochaine.» La position du parti, dit-il, n'est nullement contre la candidate. Cette session a été caractérisée aussi par l'absence des représentants parlementaires de quelques formations politiques, à l'instar du FFS et du PT. Mais le quorum a été atteint avec la présence de 242 députés et 85 procurations.

La Chambre basse du Parlement poursuivra ses travaux aujourd'hui pour débattre du projet de loi sur le commerce électronique.

Lilia Ait Akli

BENMERADI À PROPOS DES SUBVENTIONS CIBLÉES

Vers l'usage du chèque en direction des ménages

Le ministère du Commerce préconise, dans le cadre d'un système de subvention ciblée, l'utilisation d'un moyen de payement assurant à la fois la traçabilité et la sécurité, tel le chèque, au bénéfice des ménages concernés, a indiqué le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi.



Interrogé sur les moyens d'identification des familles nécessiteuses qui bénéficieront des subventions ciblées, le ministre précise que le fichier national des personnes physiques nécessiteuses et destinataires de cette subvention sera élaboré avec la collaboration essentiellement du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) et des Directions de l'action sociale des wilayas (DAS).

«Les subventions seront adressées directement aux personnes concernées. Les bénéficiaires seront classés par catégorie et le montant de la subvention sera proportionnel au revenu des ménages. Les ménages concernés recevront des chèques mensuellement en guise de subventions», avance Benmeradi.

En fait, poursuit-il, le dossier des subventions «est le plus gros dossier qui est sur la table du gouvernement», ajoutant que «l'intérêt de cette réforme est de mettre de côté le système de subvention généralisée pour aller vers un système ciblé».

Questionné, par ailleurs, sur une éventuelle augmentation du prix du pain tel que réclamé par les boulangers, le ministre soutient que «le pain est un dossier très sensible» et que «l'Etat ne veut pas toucher au prix du pain» mais admet qu'aujourd'hui «nous partageons la même analyse que les boulangers pour dire que la marge bénéficiaire est érodée et qu'il faut trouver une solution».

Dans ce sens, il assure que son ministère a élaboré des solutions qui sont en cours d'examen: «Nous avons des solutions sur lesquelles nous avons travaillé, où il s'agit de préserver la marge bénéficiaire du boulanger».

Parmi les solutions envisagées, le ministre cite l'utilisation d'une farine appelée «farine complète» qui permettra aux boulangers d'améliorer leur marge de bénéfice en produisant 20% de plus par quintal en comparaison avec le quintal de farine utilisée actuellement. Dans ce sens, il fait savoir que son ministère a préparé un dossier sur cette question qui a été transmis au Premier ministre, ajoutant que si cette solution technique était avalisée, il serait alors procédé à la révision du décret réglementant le taux de trituration.

Au sujet de la réapparition de marchés informels après leur éradication malgré la vingtaine de milliards de DA mobilisée depuis 2012 pour leur démantèlement, Benmeradi fait valoir que la persistance de ce phénomène n'est pas due au manque de marchés légaux, dont un grand nombre a été créé pour réinsérer les personnes qui activent dans l'informel.

Mais ces intervenants informels, poursuit-il, préfèrent plutôt la clandestinité pour écouler les marchandises sans factures et sans avoir à payer des impôts.

Interrogé sur l'évolution des négociations pour l'adhésion de l'Algérie à l'OMC, Benmeradi indique que «le dossier est en cours. La demande d'adhésion a été déposée il y a 25 ans. Nous sommes toujours demandeurs, mais nous irons à notre rythme».

Selon lui, les membres de l'OMC veulent tous bénéficier des avantages accordés par l'Algérie à l'Union européenne (UE) dans le cadre de l'Accord d'association, précisant que «cela n'arrange guère l'Algérie».

Il cite, dans ce sens, l'avis d'experts algériens qui disent que «l'Algérie n'aurait jamais dû signer un accord d'association avant d'adhérer à l'OMC».

«Nous irons à l'OMC avec des droits de douanes nuls, tels qu'accordés aux Européens, alors que la Chine, membre éminent de l'organisation, a des filières protégées de 80 à 90%. Il faut donc remettre à niveau notre droit de douane et convaincre l'UE et la ZALE de la nécessité de la démarche», insiste-t-il.

Pour rappel, l`Algérie a mené 12 rounds de négociations multilatérales qui ont permis de traiter plus de 1 900 questions liées au système économique national.

M. D.

LOGEMENT

Temmar informe que toutes les formules seront maintenues

LE MINISTRE de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a affirmé la poursuite de la réalisation de plusieurs programmes, incluant le type location-vente (AADL) et autres formules de logements. Rappelant la réalisation de 120 000 logements AADL au titre du programme 2018 répartis sur différentes wilayas.

C'est ce qu'a annoncé le ministre, dimanche, en marge de la remise des clés de 2 700 logements AADL au profit des souscripteurs du programme AADL 1, dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah à Alger.

Temmar a, par ailleurs, souligné le fait que «les opérations de distribution des logements se poursuivent au niveau national, en concrétisation du programme du président de la République», et que « l'opération d'attribution de 2 700 unités aujourd'hui s'inscrivait dans ce cadre «. Car, rappelons-le, l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a procédé samedi à la remise des clés de 2 700 logements, au titre du programme 2001, dans la nouvelle ville Sidi Abdallah.

Temmar a indiqué que cette opération sera suivie dans les semaines à venir par la distribution de 3 000 autres logements du même type au profit des souscripteurs AADL 1, dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah. Cela après leur raccordement aux différents réseaux. Il a aussi tenu à rassurer sur la continuité, et avec le même rythme, de la réalisation du programme AADL et ce, en coordination avec les autorités locales.

«Le relogement et la distribution du logement social se poursuivront de manière régulière «, a-t-il souligné. Il a aussi annoncé le lancement prochain de la réalisation du logement promotionnel aidé (LPA) dans la wilaya d'Alger, évoquant le problème du foncier dans cette wilaya qui fera l'objet d'une étude. La cité AADL de la nouvelle ville de Sidi Abdallah verra aussi la réalisation d'un programme de logements promotionnels publics (LPP) et d'un quota pour le LPA, a signalé le ministre.

Cette nouvelle ville sera aussi dotée des infrastructures de base, à l'instar des écoles, de structures sportives et culturelles, ainsi que des moyens de communication qui seront aussi disponibles.

Un nouveau siège de Sûreté urbaine a été également inauguré en présence du directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel. Ce nouveau siège veillera à la sécurité des personnes et de leurs biens.

Le ministre a, en outre, indiqué la disponibilité du bureau AADL, pour la prise en charge des préoccupations des habitants (fuite d'eau, réseau électrique et autres).

Lilia Ait Akli

DANS LE CADRE DU PARTENARIAT FCE – MEDEF

Création du Conseil d'affaires algéro-français

LE CONSEIL d'affaires algéro-français sera créé demain en vertu d'un accord entre le Forum des chefs d'entreprises (FCE) et le Medef lors de la visite d'une délégation de chefs d'entreprise français en Algérie, conduite par le président du MEDEF Pierre Gattaz et Jean-Louis Chaussade, directeur général du Groupe Suez, indique un communiqué du FCE.

L'accord, qui sera signé par le président du FCE et celui du MEDEF, portera sur la mobilisation des entreprises des deux pays pour fonder de nouveaux partenariats et favoriser ainsi la promotion des relations économiques, commerciales et industrielles entre l'Algérie et la France.

En marge de cette cérémonie, un forum d'affaires sera organisé en 4 workshops thématiques : le numérique, les énergies, renouvelables, le partenariat public-privé et la sous-traitance.

Dans le volet audience, la délégation aura à s'entretenir avec le premier ministre Ahmed Ouyahia et Youcef Yousfi, ministre de l'Industrie et des Mines, Abdelghani Zaalane, ministre des Travaux publics et des Transports, Hocine Necib, ministre des Ressources en eau et de l'Environnement et enfin Abdelkader Zoukh, wali d'Alger, au siège de la wilaya où une projection des projets de développement urbain de la wilaya d'Alger aura lieu. La visite sera clôturée par une rencontre entre les étudiants de l'Ecole supérieure algérienne des affaires et Pierre Gattaz, président du MEDEF, avec prise de parole devant les étudiants aux Pins Maritimes.

Z. M.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'OUARGLA
DAIRA DE SIDI KHOUILED
COMMUNE DE AIN BEIDA
BUREAU DES MARCHES
NIF:098530029107819

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

Suite au Avis d'Appel d'offres National Ouvert avec exigences de capacité minimales N°01/2018 apparu au Journal*le Jeune Indépendant * le 06/01/2018 et au journal *sada echark *le 07/01/2018.
SUITE AUX RESULTATS D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERS PAR LA COMITE D'OUVERTURE ET *D'EVALUATION DES OFFRES.*
Le président de L'Assemblée Populaire communale de Ain-Beida Informe de l'Avis d'attribution provisoire des projets suivants .

N°	PROJET	ENTREPRISE	Montant en TTC	Obs
01	**Approvisionnement des cantines scolaires par les produits de nourriture par lot** Lot n0 01:produits alimentaires	Commerce en gros pour les produits liés au nourriture de l'être humain *korichi belkhir* **197130010100163**	**19 875 007.70**	Offre Mieux Disant
02	**Approvisionnement des cantines scolaires par les produits de nourriture par lot** - Lotn0 02:légumes et fruits	Commerce en gros pour les produits liés au nourriture de l'être humain *bedaa mohammed* **193830010003652**	**13 948 894.80**	Offre Mieux Disant
03	**Approvisionnement des cantines scolaires par les produits de nourriture par lot** Lotn0 03:viandes et oeufs	Commerce en gros pour les produits lié au nourriture de l'être humain *hakoum mabrouka* **297430010142148**	**6 173 060.30**	Offre Mieux Disant
04	**Approvisionnement des cantines scolaires par les produits de nourriture par lot** Lotn0 04:pain	Boulangerie industrielle *ben brahim salah **197905180008238**	**1 447 609.50**	Offre Mieux Disant
05	**Approvisionnement des cantines scolaires par les produits de nourriture par lot** Lotn0 05:lait et ces dérivés	Commerce en gros pour les produits liés au nourriture de l'être humain *hakoum kouider* **197030010117253**	**11 087 855.36**	Offre Mieux Disant

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 82 DU DECRET PRESIDENTIEL N°15/247 DU 15/09/2015 PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC.
LES SOUMMISSIONAIRES PARTICIPANTS A CET APPEL D'OFFRES QUI CONTESTE CE CHOIX PEUVENT INTRODUIRE UN RECOUR AU PRES DU COMITE DES MARCHES PUBLCS DE LA COMMUNE DE AIN BEIDA DANS UN DELAIS DE 10 JOURS A COMPTER DE LA DATE DE PREMIERE APARRUTION DE CET AVIS DANS LES JOURNAUX .
LES SOUMMISSIONAIRES PARTICIPANTS A CET APPEL D'OFFRES QUI CONTESTE PEUVENT SE RAPROCHER AU PRES DES SERVICES DE LA COMMUNE DE AIN BEIDA DANS UN DELAIS DE 03 JOURS AU PLUS TARDS A COMPTER DE LA DATE DE PREMIERE APARRUTION DE CET AVIS DANS LES JOURNAUX POUR PRENDRE CONAISSANCE DES DETAILS DES RESULTATS DE L'EVALUATION DE CES OFFRES .

Le Jeune Indépendant **du 06/02/2018 / ANEP N° 803 276**

République algérienne Démocratique et Populaire
WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

DTP / NIF : 408015000007086

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N°15/247du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, la direction des Travaux Publics de la Wilaya de Biskra informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec'exigence de capacités minimales N° 18/2017 relatif aux projets :

ACQUISITION DE MATERIEL BALAYEUSE TRACTABLE

Dans le cadre de l'opération : ***Entretien courant des routes nationales PCCE tranche 2013,*** *première parution sur le quotidien* WAKT EL DJAZAIR *le 20/11/2017, qu'à l'issue de l'analyse des offres en date du : 05/12/2017, le marché qui suit est attribué provisoirement au fournisseur SARL SANG et SEVE – Constantine (N°Matricule fiscale 000725006715309) avec:*

- *Un montant de (en TTC) : 12 495 000,00 DA*
- *Délai de livraison : 29 jours.*
- *Une note technique : 45 points.*
- *Offre avantageuse économiquement (Le moins disant)*

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut inroduire un recours auprès de la commissions de wilaya des marchés dans un délai de dix (10) jours à compté de la 1ère parution de cet avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP. Tous soumissionnaire souhaite prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de son candidature, offre technique et financière est tenus à se rapprocher des services de la direction des travaux publics de la wilaya de BISKRA au plus tard (03) jours à compté du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire.

Le Jeune Indépendant **du 06/02/2018 / ANEP N° 803 293**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE AIN DEFLA
NIF : 4401 5101 367

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 et du décret présidentiel N° 15–247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, la Wilaya de AIN DEFLA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l' Avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence des capacités minimale N° 08/2017 relatif à : ***La Réfection et Engazonnement Stade Hammam Righa*** *dans le cadre du programme :* ***REFECTION DIVERS DES STRUCTURES DE LA JEUNESSE***
Publié dans les quotidiens nationaux « الفجر » du 26 novembre 2017 sous le N° ANEP 529 581 et « Le Jeune Indépendant» en date du 27 Novembre 2017 sous le N° ANEP 529 581 et BOMOP, qu'à l'issue de l'analyse des offres, le marché est attribué provisoirement à :

Projet	Entreprise	MONTANT APRES CORRECTION	N.I.F	DELAI	NOTE TECHNIQUE	MOTIF DE CHOIX
La Réfection et Engazonnement Stade Hammam Righa	EURL EN CO RE ALGERIE	37 988 965,00 DA	000516096992756	06 mois	38 Points	Offre moins disant pré qualifiée techniquement

Et conformément aux dispositions de l'article 82 et du décret présidentiel N° 15–247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public les soumissionnaires et les candidats qui souhaitent prendre connaissance des résultats détailler de l'évaluation de leurs candidature; offre technique et financière ; sont invités a se rapprocher aupres du service contractant au plus tard trois (03) jours a compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.
Les soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de AIN DEFLA dans un délai de dix (10) jour à compter de la 1ère publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse nationale. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limité pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 06/02/2018 / ANEP N° 803 318**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Habitat et de L'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière Tipaza
NI F : 0997422603375119

AVIS D'ANNULATION D'UN AVIS D'ATTRIBUTION

Conformément à la disposition de l'article 73 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service publi, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tipaza informe l'ensemble des soumissionnaires de l'annulation de l'avis d'Attribution provisoire N° 0077/16 paru dans le quotidiens «Le Jeune Indépendant» et «Assaout Al Akhar» en date du 20/12/2016 portant sur le lot : réalisation des travaux de voirie et réseaux divers du projet 750 Logements Publics Locatifs à MENACEUR, Wilaya de Tipaza. Pour reprendre la procédure.

Le Directeur Général

Le Jeune Indépendant **du 06/02/2018 / ANEP N° 803 317**

AVION RUSSE ABATTU

Où s'approvisionnent les terroristes?

La destruction d'un Su-25 russe en Syrie par des terroristes soulève la question de la source d'approvisionnement des terroristes en missiles sol-air portatifs, selon le Washington Post, qui signale que les États-Unis ont rejeté toute implication dans leur fourniture aux groupes syriens.



Une ancienne filiale syrienne d'Al-Qaïda a revendiqué samedi l'attentat contre un avion de combat russe dans le nord de la Syrie, utilisant apparemment un missile sol-air pour cibler l'aéronef, écrit le Washington Post. Le ministère russe de la Défense a indiqué que le pilote a été tué après avoir réussi à s'éjecter et avoir engagé un échange de tirs avec les terroristes sur le terrain. Le ministère a ajouté qu'il coopérait avec la Turquie pour pouvoir rapatrier le corps du pilote. Hayat Tahrir al-Cham, l'organisation terroriste qui s'est publiquement séparée d'Al-Qaïda l'année dernière, a déclaré avoir utilisé une arme à épaule pour abattre le chasseur Su-25 alors qu'il volait à basse altitude au-dessus de la ville de Saraqeb. Selon le Washington Post, l'incident pourrait soulever des tensions entre la Russie et la Turquie, qui surveillait une «zone de désescalade» dans la province septentrionale d'Idlib dans le cadre d'un accord conclu lors de pourparlers dans la capitale kazakh, Astana. «Cela soulève également des questions sur la source d'approvisionnement de ce système sol-air portatif, une arme à épaule que les terroristes syriens ont maintes fois réclamée auprès de leurs soutiens internationaux.

Les États-Unis s'y sont fermement opposés, craignant que les armes antiaériennes ne tombent entre « les mains des groupes extrémistes (sic) du pays», affirme le média. La porte-parole du département d'Etat américain, Heather Nauert, a déclaré que toute allégation selon laquelle les Etats-Unis avaient fourni des missiles en Syrie était fausse et a nié que des armes américaines avaient été utilisées pour abattre l'avion russe. «Les Etats-Unis n'ont jamais fourni de systèmes de missiles sol-air portatifs à aucun groupe en Syrie, et nous sommes profondément préoccupés par le fait que de telles armes soient utilisées», a-t-elle fait savoir. Peu après l'incident impliquant l'avion russe, Moscou a annoncé avoir abattu plus de 30 terroristes. Sans entrer dans les détails, le ministère russe de la Défense a déclaré que les terroristes avaient été frappés avec «une arme de haute précision». Les militaires syriens sont en train d'intervenir dans la zone où ont été précédemment éliminés les terroristes qui avaient abattu le Su-25 samedi à Idlib, annonce le député russe Viktor Vodolatsky.

R. I.



YÉMEN

La base du roi Faysal frappée

POUR LA 6ÈME FOIS depuis le début de cette année, l'unité balistique de l'armée yéménite et des forces populaires d'Ansarullah ont tiré, ce lundi, un nouveau missile balistique de courte portée contre une base militaire saoudienne au sud-ouest de l'Arabie. Une source militaire citée par la chaine yéménite AlMasirah a affirmé que le missile balistique, dont le nom n'a pas été dévoilé, s'est abattu sur la base du roi Faysal à Khamis Mcheit, dans la région d'Asir. Il a atteint sa cible avec précision et causé des pertes humaines dans les rangs des militaires saoudiens, a-t-on précisé de même source. Ces frappes interviennent en riposte aux agressions saoudiennes contre le Yémen. Dimanche, le bâtiment abritant l'unité d'enquêtes criminelles de la police à Sanaa, la capitale yéménite contrôlée par les forces yéménites (armée + Ansarullah), a été en grande partie détruit par un raid aérien de la coalition sous commandement saoudien. Plusieurs véhicules de police garés à l'extérieur du bâtiment ont également été détruits ou endommagés lors de cette frappe.

La chaine AlMasirah a affirmé que sept Yéménites avaient été tuées et 58 autres blessées suite à ce bombardement. Un porte-parole de la coalition militaire dirigée par les Saoudiens a déclaré qu'elle allait enquêter sur ce raid, sans commenter le bilan des victimes, rapporte l'AFP. L'ONU avait placé en octobre cette coalition sur sa liste noire des pays et entités commettant lors de conflits des exactions contre des enfants. En mars 2015, le royaume saoudien a pris la tête d'une coalition qui mène des frappes meurtrières contre le Yémen sous prétexte de vouloir aider les forces loyales au président démissionnaire Abed Rabbo Mansour Hadi, réfugié en Arabie saoudite.

La guerre saoudo-US contre le Yémen a fait plus près de 20.000 morts selon des chiffres recoupés.

R. I.

DOCTRINE NUCLÉAIRE US :

La Défense chinoise réplique

LE MINISTÈRE CHINOIS de la Défense a vivement réagi à la nouvelle doctrine nucléaire des États-Unis, dans laquelle la menace du potentiel nucléaire chinois serait surestimée. «Le ministère américain de la Défense a publié une doctrine nucléaire contenant des hypothèses absurdes sur les plans de développement de la Chine et exagérant la menace des forces nucléaires chinoises, ce à quoi nous nous opposons fermement», signale une déclaration du ministère chinois publiée sur son compte officiel sur le réseau social WeChat. La déclaration rappelle que «la Chine se tient fermement à une voie pacifique de développement, appliquant une politique d'État à caractère défensif, et respecte strictement ses engagements quant au principe de ne recourir en aucun cas en premier à l'arme nucléaire et de ne pas utiliser et de ne pas menacer d'utiliser des armes nucléaires contre des États ne disposant pas de potentiel nucléaire et dans les zones dénucléarisées». Vendredi 2 février, le Pentagone a publié vendredi sa nouvelle «Revue de la posture nucléaire» dans laquelle il se dit préoccupé par le développement des forces nucléaires russes. Parmi les autres menaces potentielles, sont cités la Corée du Nord, l'Iran et la Chine. Le département américain de la Défense indique par ailleurs que les efforts des États-Unis seront concentrés sur le développement des armes nucléaires de faible puissance. La nouvelle doctrine prévoit l'augmentation des dépenses militaires pour la modernisation de l'arsenal et le développement des éléments de la «triade nucléaire» américaine (missiles balistiques, sous-marins stratégiques et bombardiers).



Les États-Unis ont réitéré leur attachement à l'idée d'une réduction de leurs forces nucléaires tout en qualifiant l'accord de l'Onu sur l'abolition de ces armes comme n'étant pas conforme à l'ordre du jour actuel. Moscou juge que la doctrine en question revêt un caractère de confrontation et est orientée contre la Russie. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, a déclaré que le document rapprochait l'humanité d'une extermination.

R. I.

2e ANNIVERSAIRE DE L'OFFICIALISATION DE LA LANGUE AMAZIGHE

Un rendez-vous à Tizi Ouzou

La bibliothèque principale de lecture publique de Tizi Ouzou ouvre ses portes au large public, aujourd'hui 06 février, pour la célébration de l'officialisation – Constitution de février 2016 – de la langue amazighe en proposant un programme d'activités de deux journées.

Dans son communiqué, la direction de la Culture de la wilaya de Tizi Ouzou annonce que cette célébration sera animée sous le slogan Diffusion et production littéraire et scientifique d'expression amazighe. Elle comprendra, deux jours durant, des expositions de livres et d'arts plastiques, des conférences avec des universitaires à la bibliothèque principale de lecture publique de Tizi Ouzou, une pièce théâtrale en tamazight : Tamusni d tafat au Théâtre régional Kateb-Yacine (voir programme dans dirculture.dz).

La direction de la Culture rappelle d'abord que « l'amazighité avait été reconnue, en 1996, dans la Constitution algérienne comme composante de l'identité nationale ».

Ensuite, elle affirme que « sa constitutionnalisation en 2002, en tant que deuxième langue nationale, puis sa promotion au rang de langue officielle dans la nouvelle Constitution de février 2016, sont de grandes étapes et un moment historique qui ont marqué ce processus vers la consolidation de cette composante de l'identité nationale algérienne ».

Elle précise aussi :

« Toutes les variantes de la langue amazighe qui, aux plans historique et scientifique, sont caractérisées par une même ossature grammaticale et une autonome et inépuisable source lexicale, occupent à nos jours une portion très importante du territoire national ».

Aujourd'hui encore, « les élites sont appelées par le devoir et le droit pour jouer un honorable et déterminant rôle dans la diffusion et le développement de tamazight, et ce, par le biais des institutions (école, université, administration, mass-média, l'économie…), est-il souligné dans le communiqué.

R.C



OPÉRETTE PALESTINIENNE CHEMS EL OUROUBA EN ALGÉRIE

UN « ACCORD DE PRINCIPE » a été donné pour une représentation, le 31 mars prochain, de l'opérette Chems el ourouba de la fondation palestinienne Lady of the Earth Foundation, a indiqué ce dimanche 04 février un communiqué du ministère de la Culture. Le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi et le président exécutif de la fondation, Kamal Houssaini, qui effectue une visite en Algérie en compagnie d'une délégation de sa fondation, ont convenu que l'Algérie sera le « premier » pays dans le monde arabe où sera jouée cette opérette à laquelle prennent part les « plus belles » voix arabes, et ce, à l'occasion du Jour de la Terre le 31 mars 2018. La visite de M. Kamal Houssaini en Algérie a pour objectif de faire connaitre les missions de la fondation qui œuvre à diffuser l'image civilisationnelle et culturelle de la Palestine à travers le monde.

PREMIER FILM D'ÉPOUVANTE ALGÉRIEN

M à l'affiche

LE LONG MÉTRAGE M, première œuvre cinématographique du réalisateur Omar Zaghadi qui explore le genre d'épouvante, sera distribué dans les salles dès le mercredi 21 février à Constantine, Oran, Boumerdès et à la capitale, après son avant-première à El Mouggar à Alger, ce samedi dernier.

Produit par Constantin, une boîte privée basée à Constantine, le premier film de cet ancien assistant-réalisateur a été présenté à la presse explore durant 70 minutes le film d'horreur, un genre cinématographique carrément absent dans le cinéma algérien. M qui a pour scène une grotte obscure, s'inspire d'une légende locale selon laquelle une force malveillante traque les visiteurs d'une caverne où se trouve une tombe. Un groupe de jeunes se rendent alors, dans cette caverne pour le tournage d'un film qui a mal tourné dès le début de la prise des premières scènes quand, soudainement, des bruits et des mouvements étranges s'y font entendre. Traqués par cet humanoïde « invisible » qui hante les lieux, les jeunes comédiens dont des femmes tentent de résister, croyant au début du tournage à de justes hallucinations avant qu'ils réalisent qu'une force malveillante surgit d'une



tombe d'un enfant se trouvant à proximité d'un lac. La grotte qui a servi de décor naturel clos à ce film tourné à Annaba, Guelma et Constantine, suggère par l'obscurité et le calme des lieux, une « certaine » frayeur, accentuée par des effets sonores et visuels qui provoquent chez le spectateur une situation de frisson et de malaise. Servis par des comédiens qui ont fait leur première apparition sur le grand écran, le film présenté comme un film d'horreur, pâtit du manque de maîtrise des codes de ce genre cinématographique qui repose sur la création d'effets d'horreur: la frayeur et la violence créatrices d'émotions et de frissons. Or, le réalisateur s'est limité à utiliser une balance des blancs pour créer un effet plus prononcé et des éclairages accentués sur certains objets de décors comme lac et la tombe, lieux suggérant la peur. Habillé d'une musique subtile, cosigné Ahcène Caméléon Bhar Bensalem, le film a réussi, toutefois, à susciter chez le spectateur un sentiment de frayeur causé par un effet de surprise, accentuée par la claustrophobie, l'obscurité ainsi que les sons des respirations, le bruit des eaux, les pas et les cris donnant ainsi au film plus de relief et une ambiance terrifiante. A l'issue de la projection, Omar Zaghadi a expliqué que son film, entamé en 2016, était une « première expérience » qui amorce l'exploration du film d'horreur en Algérie, un genre jamais exploré en long métrage dans le cinéma algérien malgré un intérêt particulier des cinéphiles pour ce genre cinématographique. A propos du financement, le réalisateur précise que le film était réalisé avec ses propres moyens financiers, ajoutant qu'il n'a sollicité « aucune subvention publique ».

APS

SORTIR

CHINE
Spectacle du Théâtre de danse et chant Guangxi de Chine. Aujourd'hui, mardi 06 février. 19h. Opéra Boualem-Bessaih d'Alger. Tableaux de danse acrobatique et de chant. Accès: 500 DA.

LEMMA
Sortie du 1er album éponyme de la troupe féminine Lemma-Souad Asla et Hasna El Becharia, éditions Ostowana. Un recueil de la musique populaire de la Saoura (région du sud-ouest algérien), réalisé par 12 chanteuses et musiciennes.

CINEMA
Festival du cinéma latino-américain. Institut Cervantès d'Alger. 18h. Carne de Perro de Fernando Guzzoni du Chili. Le jeudi 08 février. Chaque jeudi un film jusqu'au 15 mars. Kangamba de Regelio Paris de Cuba. El Juego Sucio de Nitsy Grau de l'Equateur). Café de Hatuey Viveros du Mexique. De Ollas y Sueños d'Ernesto Cabellos du Pérou. Miranda regresa de Luis Alberto Lamata du Venezuela.

PATRIMOINE
Conférence Le patrimoine paysager d'Alger entre histoire et conservation: cas du jardin de Prague (ex-Marengo) par Mohamed Abdelaziz Metallaoui, architecte et conservateur des monuments historiques. Le samedi 10 février.
11h. Dar Essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels. Casbah d'Alger.

HOMMAGE
Conférence Aurès 1935-1940/Alger 1954-1962: Germaine Tillion, de l'observation à l'engagement par l'historien Christian Phéline. Le samedi 17 février. 16h30. Institut français d'Alger. Ethnologue et résistante, Germaine Tillion (1907-2008) est l'une des grandes figures françaises du combat contre l'injustice et pour la dignité humaine.

FLAMENCO
Chicuelo et Marco Mezquida d'Espagne en concert Connexion. Le vendredi 23 février. 18h. Opéra Boualem-Bessaih d'Alger. Flamenco-jazz avec Marco Mezquida au piano et Juan Gomez Chicuelo à la guitare, dans un répertoire inhérent à la Méditerranée.

METALGERIA
1e édition de Metalalgeria sous le slogan Metal pour tous. Samedi 24 février. 10h-16h. Centre des arts et de la culture du Palais des Rais-Bastion 23, Alger. Journée portes-ouvertes sur la musique metal en Algérie avec les artistes. Concerts, films, débats, marché : instruments, accessoires.

PEINTURE
L'artiste Hacen Drici expose Hope in darkness – une trentaine d'œuvres – jusqu'au dimanche 25 février. Galerie Seen Art. Dely-Brahim-Alger.

CINE-ITALIA
Hommage aux réalisatrices italiennes de Francesca Comencini à Wilma Labate. Un mini-cycle de films jusqu'au 26 février. Institut culturel italien. Tous les lundis à 18h45. Entrée libre ou réserver à : iicalgeri.segr@esteri.it

CASBAH
Exposition Artisans de la Casbah jusqu'au mercredi 28 février. Institut Cervantes d'Alger. Un hommage à ces artisans de la vieille Cité d'Alger dont les objets font partie du paysage quotidien et familier des maisons.

DESSIN
1er Salon national du dessin. Musée d'art moderne et contemporain d'Alger jusqu'au lundi 05 mars. 21 artistes d'Algérie exposent Dessinez vos desseins. Le dessin, un savoir fondamental dans la création et l'histoire de l'art.

Quatre nouveaux centres de lutte contre le cancer seront opérationnels en 2018

Quatre nouveaux centres de lutte contre le cancer seront opérationnels en 2018, portant le nombre total à 17 centres répartis à travers le territoire national, a annoncé, hier à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui.

Placée cette année sous le thème «Je peux, nous pouvons vaincre le cancer», M. Hasbellaoui a souligné que pour l'année 2018, quatre centres de lutte contre le cancer, à El Oued, Béchar, Adrar et Tizi-Ouzou, seront opérationnels, soit au total, 17 centres publics de lutte contre le cancer répartis à travers le territoire national.

Il a ainsi fait savoir que «l'année 2018 constitue, pour l'Algérie, à travers le Plan national cancer 2015-2019, l'occasion de réitérer son engagement dans la lutte contre le cancer et les autres maladies non transmissibles».

En ce sens et dans le domaine de la disponibilité des médicaments, le ministre a mis en exergue les efforts financiers consentis par l'Etat, précisant que "plus de 37 milliards DA ont été mobilisés pour l'acquisition des médicaments des classes de la cancérologie et de l'hématologie, ce qui représente 60 % de la totalité des achats de la PCH pour l'année 2017.



En matière de renforcement des capacités techniques, M. Hasbellaoui a fait savoir qu'une attention particulière a été accordée au renforcement en personnels médical, paramédical et techniques des établissements hospitaliers prenant en charge les patients atteints de cancer, ce qui a permis ,a-t-il expliqué, d'acquérir un personnel médical et paramédical correspondant à des normes de "fonctionnement suffisant".

"Cela a également permis la mise en œuvre de programmes d'actions en vue de l'utilisation du Fonds de lutte contre le cancer, le lancement d'un programme de formation des médecins généralistes couvrant toutes les wilayas et intéressant l'ensemble des médecins généralistes, ainsi que le lancement de la formation des personnes compétentes en radioprotection", a ajouté le ministre de la Santé. S'agissant d'information sanitaire sur le cancer, M. Hasblaoui a évoqué la mise en place du réseau national des registres du cancer, alors qu'en matière de prévention, son département "veille à ce que certaines actions structurantes bénéficient d'une priorité absolue".

Il a cité à cet effet, la finalisation des consensus thérapeutiques des principaux cancers pour mieux cerner les besoins en médicaments et maitriser la facture y afférente, le soutien aux investissements dans le domaine de la production des médicaments entrant dans la thérapie du cancer ainsi que la formation et la mise à niveau des compétences des personnels en charge du cancer.

Dans le même registre, le ministre a relevé que les mesures prises depuis fin 2013 ont permis de "redonner toute sa dignité au patient atteint de cancer en assurant une chimiothérapie (oncologie médicale) de proximité dans toutes les wilayas du pays et de quadrupler quasiment l'offre en radiothérapie", soit 7 accélérateurs en décembre 2013 contre 26 actuellement dans le secteur public. «Cette amélioration a permis de réunir les conditions propices à la mise en œuvre sereine des mesures de fond à même d'améliorer durablement la qualité de la prise en charge et de maitriser les couts», a-t-il indiqué.

Pour le ministre, il s'agit à présent de consolider et de poursuivre les actions déjà engagées en veillant à impliquer durablement le mouvement associatif et accentuer la mise en œuvre effective de toutes les mesures centrées sur l'amélioration de la prise en charge du patient.

L'ALGÉRIE PEUT VAINCRE LE CANCER

Faisant l'état des lieux de cette maladie en Algérie, le ministre a relevé que les données épidémiologiques des cancers issues du réseau national des registres des cancers s'inscrivent dans la tendance évolutive mondiale, précisant que ces données indiquent que l'incidence annuelle des cancers continuera d'augmenter en passant de 41 870 cas en 2015 à 49 000 cas en 2020 et à 61.000 cas en 2025.

«Aujourd'hui plus que jamais, je peux vous dire qu'ensemble, nous pouvons vaincre le cancer», a affirmé M. Hasbellaoui, rappelant à ce propos que "les résultats obtenus depuis 2013, grâce notamment à un engagement politique fort matérialisé par la décision du président de la République de faire du dossier du cancer un chantier présidentiel, permettent de dire que nous avons résolument emprunté le chemin de l'espoir et en tournant la page du désespoir.

Il a fait savoir qu'avant même l'adoption du Plan cancer 2015-2019 et en application des directives du Président Abdelaziz Bouteflika, le ministère de la Santé a pris "les mesures nécessaires permettant de mettre fin à la pénurie des médicaments utilisés dans le traitement du cancer et d'améliorer rapidement l'offre en matière d'oncologie et de radiothérapie".

"L'amélioration de l'offre en oncologie médicale se traduit aujourd'hui par l'existence de 41 services et 77 unités fonctionnels couvrant les 48 wilayas, avec la disponibilité des médicaments d'oncologie, alors que l'amélioration de l'offre en radiothérapie se traduit par l'existence de 36 accélérateurs linéaires fonctionnels dont 10 au niveau du secteur privé contre 7 accélérateurs en 2013", a souligné le ministre.A cela s'ajoutent 12 autres accélérateurs qui sont en cours d'installation au niveau de 4 centres de lutte contre de cancer (El Oued, Béchar, Adrar et Tizi-Ouzou) et qui seront fonctionnels au cours de l'année 2018, ce qui a permis de ramener les délais d'attente au niveau des meilleurs standards internationaux, a-t-il conclu.

L'incidence du cancer continuera d'augmenter en Algérie durant les prochaines années

LES DONNÉES épidémiologiques indiquent que l'incidence des cancers continuera d'augmenter en Algérie durant les sept prochaines années, a déclaré dimanche à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui.

Le ministre a relevé que les données épidémiologiques du réseau national des registres des cancers s'inscrivent dans la tendance évolutive mondiale (...) et indiquent que l'incidence annuelle des cancers continuera d'augmenter, en passant de 41 870 cas en 2015 à 49 000 cas en 2020 et à 61 000 cas en 2025.

Toutefois, le ministre a énuméré les efforts déployés par l'Etat ces dernières années grâce notamment à un engagement politique fort matérialisé par la décision du président de la République de faire du dossier du cancer un chantier présidentiel, permettent de dire que nous avons résolument emprunté le chemin de l'espoir et en tournant la page du désespoir.



Il a fait savoir qu'avant même l'adoption du Plan cancer 2015-2019 et en application des directives du Président Abdelaziz Bouteflika, le ministère de la Santé a pris les mesures nécessaires permettant de mettre fin à la pénurie des médicaments utilisés dans le traitement du cancer et d'améliorer rapidement l'offre en matière d'oncologie et de radiothérapie.

Rendez-vous scientifique

-6e journée de cardiologie pédiatrique le 9 février à Oran

Plus de 300 spécialistes en pédiatrie et cardiologie prendront part à la 6ème journée de cardiologie pédiatrique prévue le 9 février prochain à Oran, a-t-on appris lundi des organisateurs.

S'inscrivant dans le cadre de la formation continue, cette rencontre scientifique internationale, initiée par la Société de pédiatrie de l'Ouest (SPO), regroupera des spécialistes algériens et français qui aborderont les malformations cardiaques graves de l'enfant (cardiopathies uni-ventriculaires).Il s'agit là d'un sujet en constante évolution, d'un groupe très hétéroclite de malformations cardiaques de plus en plus répondu chez les enfants, a-t-on souligné de même source.

Des spécialistes nationaux et internationaux vont décortiquer le sujet, en insistant d'abord sur les fondamentaux (embryologie, anatomie et épidémiologie des ventricules uniques), en plus de mettre le point sur la prise en charge complexe et individualisée de ces malformations graves.

Des experts de l'hôpital de la Timone de Marseille (France) prendront part à cette rencontre et feront bénéficier leurs confrères algériens et principalement les futurs médecins de leurs expériences plus avancées en la matière, a-t-on noté.

Plusieurs communications sont prévues pour l'occasion abordant, entre autres, l'épidémiologie des cœurs uni-ventriculaires, l'anatomie des principales cardiopathies uni-ventriculaires et le suivi des cœurs uni-ventriculaires opérés.

-7ème Congrès National de Biologie Médicale et Médecine de Laboratoire - 6 et 7 mai 2018 à Alger

COUPE DU MONDE DE FLEURET FÉMININ (ÉTAPE D'ALGER)

La Russie triomphe face à la France en finale

La 5e Edition de la coupe du monde de fleuret féminin (étape d'Alger) a pris fin dimanche. Une édition marquée par le succès de la sélection russe et une grosse déception pour la sélection algérienne, dernière du classement final.

L'événement a accueilli 24 nations dont le Canada, la Chine, la Colombie, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Japon, etc. La Russie surclasse la France (42-32) La sélection russe de fleuret féminin (seniors) s'est distinguée en finale de la coupe du monde à Harcha-Hassen (Alger), et ce en dominant les escrimeuses françaises. Une victoire amplement éritée par les Russes qui ont battu les Françaises (42-32). Un score qui leur permet d'être les leaders au classement, suivis par la France et les Etats-Unis. Les Russes se sont qualifiées en finale (par équipes) près avoir écarté les escrimeuses américaines difficilement. Ce fut un duel très serré entre les escrimeuses russes et françaises, lequel s'est terminé sur une victoire des escrimeuses russes sur un score final (45-44).

La sélection algérienne dernière de la classe Le pays hôte, à savoir l'Algérie, a terminé la compétition à la (16e place), après une élimination face aux escrimeuses italiennes et 3 matchs de classement perdus. Une autre déception pour le sport algérien, qui accumule les échecs en dépit des budgets colossaux accordés par l'Etat à toutes les disciplines sportives. Au premier tour du tableau des 16, disputé dimanche tôt le matin, les Algériennes Yasmine Tantast, Meriem Mebarki, Sonia Zeboudj et Narimène Elhaouari ont logiquement perdu face à la sélection italienne (45-16). Lors des matchs de classement, elles se sont inclinées face à la Hongrie (45-10), à l'Argentine (45-20) et enfin face à la Suède (45-27) pour terminer à l'ultime rang. « Je suis satisfait de la prestation de nos escrimeuses. Seulement, il faut investir dans ces jeunes filles qui ont du talent. Elles ont 15 ans et il leur faut beaucoup de temps et de travail aussi », a indiqué le coach roumain de l'équipe algérienne de fleuret féminin, Codreanu Mugur. Pour sa part, la fleurettiste Anissa Khelfaoui, qui devait



faire partie du quatuor algérien dans l'épreuve par équipes, s'est retirée après une blessure contractée le premier jour de la compétition au genou gauche. En individuel, le dernier mot est revenu, samedi, à l'Italienne Alice Volpi (N° 2 mondial), vainqueur de sa compatriote Erica Cipressa sur le score de 15 touches à 6. Les huit escrimeuses algériennes engagées dans cette échéance avaient été éliminées vendredi dès la phase de groupes.

Sofiane Azizi

CLASSEMENT GÉNÉRAL :

1-	Russie
2-	France
3-	Etats-Unis d'Amérique
4-	Italie
5-	Corée du Sud
6-	Japon
7-	Canada
8-	Allemagne
9-	Hongrie
10-	Pologne
11-	Chine
12-	Hong-Kong
13-	Espagne
14-	Argentine
15-	Suède
16-	Algérie

TOUR DE L'ESPOIR CYCLISTE (DERNIÈRE ÉTAPE) :

L'Algérien Bengayou 3e, Areruya vainqueur du maillot jaune

LE CYCLISTE ALGÉRIEN Abderaouf Bengayou a terminé à la troisième place de la quatrième et dernière étape du Tour de l'Espoir, disputée dimanche entre Akono et Yaoundé, sur une distance de 71.5 Km, alors que le Rwandais, Joseph Areruya, a été sacré du maillot jaune de l'épreuve.

La première place de cette dernière étape est revenue à l'Erythréen, Henck Mulueberhan qui a réalisé un temps de 1h50:44, devant le Marocain, Chokri El Mehdi (1h50:44) et l'Algérien, Abderaouf Bengayou (1h50:47). Au classement général, le Rwandais Joseph Areruya, déjà vainqueur de la Tropicale Amissa Bongo, a remporté le maillot jaune, alors que l'Algérien Abderraouf Bengayou, considéré comme le meilleur espoir algérien, a pris la 23e place.

Six coureurs algériens ont pris part au Tour de l'Espoir : Oussama Cheblaoui, Abderaouf Bengayou, Assel Nadjib, Mohamed Zakaria Ouitis, Waeel Ibrahim Ogbi et Allae Eddine Cherhabil.

Le Tour de l'Espoir (4 étape) est la première des six épreuves inscrites au programme de laCoupe des Nations (U-23), qualificative aux championnats du monde de la catégorie.

NATATION/ MEETING FFN GOLDEN TOUR - NICE:

L'Algérien Sahnoun remporte l'or du 50m nage libre

LE NAGEUR ALGÉRIEN Oussama Sahnoun a remporté dimanche soir la médaille d'or du 50m nage libre lors du meeting international de Nice (FFN Golden tour/Camille-Muffat), disputé du 2 au 4 février dans la ville française. Sahnoun a remporté la course avec un temps de 22.69 devançant les deux Français Maxime Grousset (22.71) et Jérémy Stravius (22.80).Il s'agit de la deuxième victoire consécutive de l'enfant de Constantine au 50NL à Nice après celle remportée en 2017 avec un chrono de 23.06.

OLYMPIADES-2018 (ÉCHECS):

19 médailles dont six en or pour l'Algérie

LA SÉLECTION algérienne des échecs, toutes catégories (filles et garçons), a remporté un total de 19 médailles (6 or, 10 argent et 3 bronze), aux Olympiades qui se sont déroulées à Sharjah (Emirats arabes unis) du 26 janvier au 4 février, a indiqué dimanche la Fédération algérienne des échecs (FADE).La palme d'or est revenue à l'échéphile Mohamed Haddouche, grand-maître international, avec deux titres dans les épreuves seniors classique et rapide et une médaille d'argent dans le jeu super-rapide "Blitz".

Dans la même catégorie, ses compatriotes Adlane Arab et Saad Belouadah, tous deux maîtres internationaux, ont gagné, respectivement, l'argent et le bronze de l'épreuve rapide. Chez les dames, Amina Mezioud a remporté l'or dans l'épreuve reine classique, tandis qu'Hayat Toubal s'est adjugée deux médailles d'argent, l'une en rapide et l'autre en "Blitz".

Leur compatriote Sabrina Latreche s'est contentée de la 3e place au podium. En jeunes catégories, l'échéphile Wassel Bousmaha a marqué de son empreinte le rendez-vous de Sharjah en s'adjugeant le titre suprême chez les U12, alors que ses coéquipiers, Aghilès Aoudia (U8), Cheikh Boukal Ziyad (U14) et Abdelouhab Ouaret (U20) ont pris chacun l'argent de leurs catégories d'âge. Pour les filles, l'Algérie s'est distinguée grâce à Tinhinane Abdelaziz (U10) qui s'est offert l'or, "une performance très appréciée pour une carrière de débutante", s'est félicitée la FADE dans un communiqué, de même que Rania Nassr, médaillée d'or de la catégorie des U16.

Les sœurs Nassr, Ryma (U8), Manel (U12) et Lina (U14) ont aussi brillé avec les médailles d'argent de leurs catégories respectives.

La razzia de la participation algérienne aux Olympiades des échecs de Sharjah s'est étoffée d'une dernière médaille de bronze, réussie par l'échéphile Assia Maakni chez les moins de 18 ans.

4ème ÉDITION DE CROSS-COUNTRY SAAL BOUZID À SÉTIF:

Domination des Kenyans et Ethiopiens

LES ATHLETES kenyans et éthiopiens (messieurs et dames) de catégorie sénior ont dominé samedi la 4e édition du cross-country Saal Bouzid organisée dans la wilaya de Sétif. Cette épreuve chez les séniors a été marquée par un rude duel qui s'est terminé par une démarcation des coureurs kenyans qui ont occupé la première et deuxième place, alors que la troisième et quatrième place du classement ont été remportées par les coureurs de l'équipe nationale militaire algérienne.Chez les dames, les quatre premières places au classement de la catégorie sénior ont été décrochées par les coureuses éthiopiennes et kenyanes.S'agissant des autres catégories, les athlètes (filles et garçons) de la wilaya de Bordj Bou Arreridj se sont distingués lors de cette épreuve en remportant les trois premières places du classement, notamment pour celles des poussins, benjamines et cadets.

L'équipe du Cheikh El Aifa de la wilaya de Sétif a également dominé le classement de cette épreuve dans la catégorie école (filles) alors que dans la catégorie minime (filles) trois (3) équipes de la wilaya de Tizi Ouzou se sont emparées des trois premières places du classement de cette épreuve.

La huitième épreuve de la 4e édition du cross-country, tenue au parcours d'Ouled Bouslam, a vu la participation de près de 1.210 athlètes issus de 29 wilayas, dont 943 garçons et 266 filles qui représentent 84 équipes , ainsi que 17 coureurs étrangers venus du Maroc, de la Tunisie, du Kenya, de l'Ethiopie et de la France.

RÉSULTATS :

Senior (dames):	
1-	Mengistu Tersit (Ethiopie)
2-	Kipchumba Emily (Kenya)
3-	Chemning Loice (Kenya)
Senior (messieurs)/ fond:	
	Kibet Mechael (Kenya)
	Kiplagat Issae (Kenya)
	Ali Grine (équipe nationale militaire)
Senior (messieurs)/ demi-fond:	
1-	Moussaoui Abdelhamid (Bordj Bou Arreridj)
2-	Hedaili Takieddine (Alger)
3-	Hangouf Adel (Sétif)

JUDO / CHAMPIONNAT NATIONAL INDIVIDUEL JUNIORS:

Tipasa abritera la compétition les 16 et 17 février

LE CHAMPIONNAT national individuel juniors de judo se déroulera les 16 et 17 février à la salle omnisports de Bousmaïl (Tipasa), a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAJ) sur son site officiel. La compétition sera ouverte aux athlètes (garçons/filles) nés entre 1998 et 2000, suivant un système de quotas régionaux, auxquels s'ajoutent les podiums de l'année précédente."Les engagements doivent parvenir à la FAJ huit jours avant la date de la compétition", a indiqué l'instance fédérale dans un bref communiqué, précisant que les combats, d'une durée de quatre minutes, seront éliminatoires, avec un système de double repêchage. La pesée officielle des athlètes est prévue le jeudi 15 février, entre 17h00 et 18h00 et sera immédiatement suivie de la réunion technique et du tirage au sort. La compétition débutera le vendredi 16 février à 9h00 avec les catégories de poids -55 kg, -60 kg, -66 kg, -100 kg et +100 kg chez les garçons, ainsi que celles des -44 kg, -48 kg, -52 kg, -78 kg et +78 kg chez les filles. Le lendemain, ce sera au tour des catégories de poids restantes de concourir, à savoir celles des -73 kg, -81 kg et -90 kg chez les garçons, ainsi que celles des -57 kg, -63 kg et -70 kg chez les filles.

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL (19e JOURNÉE) MATCHS AVANCÉS:

L'ESS en péril à Béchar, le MC Alger sur le gril à Médéa, le CRB dos au mur

L'ES Sétif, tenante du titre, effectuera un déplacement périlleux à Béchar pour affronter la JS Saoura, intraitable dans son antre du 20-août 1955, alors que le CR Belouizdad aura à cœur de renouer avec la victoire en accueillant l'US Biskra, en matchs avancés de la 19e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football prévus mardi.

Eliminée en 16es de finale de la Coupe d'Algérie par la JS Saoura (1-0), et distancée par le leader du CS Constantine, l'Entente (7e, 25 points) tentera de prendre sa revanche et se relancer en championnat. Les Sétifiens, secoués de plein fouet par une crise de résultats, restent sans la moindre victoire depuis la 14e journée (à domicile face au DRB Tadjenanet 2-1, ndlr).

La mission des hommes de Abdelhak Benchikha s'annonce ardue face à un adversaire, invaincu à domicile depuis janvier 2015, toutes compétitions confondues, et qui reste de surcroit sur une qualification historique aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie aux dépens d'un spécialiste de l'épreuve l'USM Alger (1-0).La JSS (2e, 30 pts) abordera cette rencontre avec l'intention de rester sur sa dynamique de victoires et avec l'ambition de réduire l'écart avec le leader constantinois (38 points).Le MC Alger (2e, 30 pts), auréolé de sa qualification au prochain tour de Dame Coupe, sera en appel à Médéa pour croiser le fer avec l'Olympique local (9e, 20 pts) dans un match qui s'annonce équilibré et ouvert à tous les pronostics.

La formation de Médéa, qui reste sur une précieuse victoire en déplacement face à l'USM El-Harrach (3-2) aspire à enchainer une autre victoire contre un adversaire, invaincu depuis la 11e journée. A l'instar de la JSS, le Doyen compte également revenir avec un bon résultat pour espéré rester coller aux trousse du leader. Le CR Belouizdad (11e, 19 pts), est appelé plus que jamais à renouer avec la victoire et mettre fin à une longue période de disette qui date depuis le 12 septembre dernier et son succès lors du derby algérois face au MCA (2-0). Le Chabab est condamné à s'imposer à domicile contre l'US Biskra (11e, 19 pts), éliminé lui samedi en 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie sur le terrain de l'USM Bel-Abbès (2-1).La Ligue de football professionnel (LFP) a avancé ces trois rencontres au 6 février en raison de l'engagement du MCA, du CRB et de l'ESS au tour préliminaire des deux compétitions africaines de la Confédération africaine de football. L'ESS et le MCA prendront part à la Ligue des champions alors que le Chabab est engagé en Coupe de la Confédération. L'USM Alger, l'autre représentant algérien en Coupe de la Confédération est exempte du tour préliminaire, prévu entre le 9 et 11 février 2018.La suite des rencontres de la 19e journée du championnat de Ligue 1 se joueront le week-end du 9 et 10 février.

MAHFOUD KERBADJ SAISIT LE TAS :

La FAF prépare sa contre attaque

COMME TOUT LE MONDE le sait, Mahfoud Kerbadj et le reste de son équipe dirigeante de la Ligue de football professionnel n'ont pas baissé les bras après la fameuse décision de la Fédération algérienne de la discipline de mettre fin à leur mission et les remplacer par un directoire. Et même si certains pensaient que Kerbadj et ses assistants n'allaient jamais durcir le ton, surtout après que le désormais ex-président de la LFP ait lui-même reconnu la légalité de la décision de Kheireddine Zetchi et son bureau fédéral, c'est plutôt le contraire qui s'est produit. En effet, La FAF a été officiellement saisie par le Tribunal arbitral sportif algérien (TAS) suite à la requête déposée par la Ligue de football professionnel. Celle-ci a reproché à la FAF de mettre un terme à la convention liant les deux parties. L'ancien président du CRB exige tout simplement de tenir une assemblée générale au cours de laquelle il présentera ses bilans moral et financier. Une procédure que lui refuse le bureau fédéral, estimant tout simplement que les dés étaient jetés pour l'homme. Voilà qui lance un énième bras de fer entre les deux parties qui atterrissent aujourd'hui dans les bureaux du TAS algérien.Mais qui a poussé Kerbadj à entrer en guerre avec la FAF, alors que l'on pensait qu'il allait rentrer chez lui sans crier au scandale. D'ailleurs, l'on se rappelle qu'il avait même annulé la réunion qu'il devait tenir avec les présidents de clubs au lendemain de la mise en place du directoire ayant remplacé la LFP. Mais en saisissant le TAS dans l'espoir d'être réhabilité, Kerbadj veut aller jusqu'au bout de sa bataille avec Zetchi, quitte à recourir même à la FIFA.C'est du moins ce qui se murmure dans l'entourage proche de Kerbadj. Face à ces menaces, la FAF a fini par sortir de son silence. Ainsi, tout en se montrant serein, en ne laissant dégager aucun signe de panique, Zetchi et ses assistants préparent leur riposte. C'est dans ce registre que l'on laisse entendre qu'il y aurait des dossiers contre Kerbadj. Le membre du bureau fédéral de la FAF, Amar Bahloul a même menacé de dénoncer Kerbadj dans l'affaire de qualification des joueurs de l'ESS. Kerbadj aurait qualifié les joueurs de l'ESS pour piéger la FAF et créer cette crise, a laissé entendre Bahloul. Le feuilleton ne fait que commencer.

COUPE D'ALGÉRIE (1/8es DE FINALE) :

Eliminé par le MO Béjaia, le MC Oran formule des réserves

LA DIRECTION du MC Oran a introduit un recours auprès de la commission d'organisation de la coupe d'Algérie, après l'interdiction faite à ses supporters d'accéder au stade de Béjaia, où l'équipe a été battue par le MO Béjaia (1-0), samedi en huitièmes de finale de l'épreuve.

Les dirigeants du MCO revendiquent l'application de l'article 11 des règlements généraux de la coupe d'Algérie, a-t-on précisé du club de Ligue 1 de football. L'article en question stipule qu'à l'exception de la rencontre finale, gérée par la Fédération algérienne de football (FAF), le club organisateur est tenu de réserver un emplacement sécurisé et séparé dans les tribunes aux supporters du club visiteur. Il est également mentionné que sauf accord écrit entre les deux clubs, le club organisateur doit réserver aux supporters du club visiteur un minimum de dix (10) pour cent des places de la capacité du stade.

Le même article prévient que le non respect de ces dispositions expose le club concerné à trois sanctions : match perdu par pénalités, une amende financière et une suspension de participation à la coupe d'Algérie lors des deux saisons suivantes. Plusieurs centaines de fans oranais ayant fait le déplacement à Béjaïa, ont été interdits d'accès au stade de l'Unité maghrébine par le service d'ordre. La saison passée, des incidents regrettables s'étaient produits dans ce même stade, lors de la rencontre des deux équipes en championnat de Ligue 1, obligeant le service d'ordre à y évacuer les fans visiteurs après quelques minutes du début de la partie.

C'est la troisième fois, en l'espace de quatre saisons, que le MOB et le MCO s'affrontent en coupe d'Algérie. A trois reprises, le dernier mot est revenu aux gars des hamadites, actuellement dauphins de la Ligue 2 et qui aspirent à retourner parmi l'élite dès la fin de cette saison.

LIGUE 2 MOBILIS :

Match perdu pour l'ASAM face au WAT sans défalcation (FAF)

L'AS AÏN M'LILA a obtenu gain de cause dimanche, en récupérant trois des quatre points qui lui ont été défalqués pour avoir aligné le joueur Noureddine Hachem, suspendu pour le match contre le WA Tlemcen (1-1), a appris l'APS de la Commission de recours de la Fédération algérienne de football (CR/FAF)."Il a été décidé d'infliger un match perdu à l'AS Aïn M'lila par trois buts à zéro contre le WA Tlemcen, mais sans défalcation", a indiqué l'instance fédérale. Dans un premier temps, la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP) avait décidé une défalcation de quatre points contre l'ASAM, pour avoir aligné le joueur Hachem, non éligible pour le match contre le WA Tlemcen. Mais le recours introduit par la direction des Rouge et Noir au niveau de la FAF a abouti et permis d'annuler la défalcation préalablement décidée par la CD de la LFP.A la faveur des trois points récupérés, l'ASAM reprend le leadership de la Ligue 2 Mobilis de football avec 37 points, soit deux longueurs d'avance sur l'ex-leader, le MO Béjaïa, désormais dauphin avec 35 unités. De son côté, et grâce aux trois points remportés sur tapis vert et qu'il a conservés, le WAT est 10e avec 20 unités.

LIGUE 2 MOBILIS (19E JOURNÉE) :

Le match CABBA - ASMO avancé à vendredi

LE MATCH CA Bordj Bou Arréridj - ASM Oran, prévu initialement le samedi 10 février au stade du 20-Août-1955 de Bordj Bou Arréridj dans le cadre de la 19e journée du championnat de Ligue 2 Mobilis, a été avancé de 24 heures, a annoncé dimanche la Ligue de football professionnel (LFP). "La rencontre CABBA-ASMO, initialement prévue le samedi 10 février 2018 pour le compte de la 19e journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football a été avancée au vendredi 9 février, à 15h00", a écrit l'instance dans un bref communiqué diffusé sur son site officiel, sans dévoiler le motif de cette reprogrammation."Le match se jouera à huis clos", a rappelé la LFP, le CABBA étant sous le coup d'une suspension de terrain. Les "Criquets" occupent actuellement la 4e place au classement général de la Ligue 2 Mobilis avec 31 points, alors que l'ASMO est 8e avec 26 unités.

USMH :

Abbes entame son chantier

AZIZ ABBÈS, le néo-coach harrachi, a entamé son nouveau chantier dimanche matin par une petite réunion avec les joueurs. La discussion était axée surtout sur le match du CSC prévu vendredi prochain La discussion a été fructueuse, franche et traduit toute la confiance qui règne dans ce groupe au vu des visages et des sentiments très optimistes et responsables que dégageaient les joueurs à la fin de l'entraînement. Du pain sur la planche pour le nouvel entraineur qui doit faire le maximum combler les lacunes et trouver le meilleur onze capable de faire mieux.

LIGUE 2 MOBILIS :

La wilaya de Saida octroie une subvention de 10 millions DA au MCS

UNE SUBVENTION de 10 millions DA sera octroyée à l'équipe de football du MC Saida, évoluant en 2ème ligue professionnelle, a-t-on appris, de la cellule de communication du cabinet du wali.Cette enveloppe octroyée du budget de wilaya devrait contribuer à régler la crise financière que vit cette équipe durant cette saison footballistique, à remettre sur rail cette équipe et prétendre à de meilleurs résultats. Le wali de Saida, Seif El Islam Louh, a réitéré son soutien à l'équipe en rendant visite, la semaine dernière aux joueurs, au niveau du complexe sportif 13 avril 1958 du chef-lieu de wilaya. Il a exhorté les joueurs à honorer les couleurs du club et à représenter dignement toute la wilaya, localement ou lors des matchs en déplacement.

CHAN-2018

Le Maroc remporte la 5e édition

LE MAROC a remporté pour la première fois l'édition 2018 du CHAN qu'il accueillait en battant 4-0 le Nigeria, réduit à dix pendant 42 minutes, en finale dimanche à Casablanca grâce notamment au 9e but dans l'épreuve de son jeune attaquant Ayoub El-Kaabi. Le Maroc, follement encouragé par ses nombreux supporteurs du Complexe Mohammed V, a ouvert la marque par Zakaria Hadraf (45e) avant d'ajouter deux autres buts en trois minutes par Walid El-Karti (61e) et Zakaria Hadraf (64e).Entretemps, Peter Eneji a été exclu pour avoir reçu un carton jaune suivi du rouge dans la foulée (48e).Samedi, le Soudan a pris la 3e place aux dépens de la Libye 4 tirs au buts à 2, les deux pays s'étant neutralisés (1-1) à l'issue du temps règlementaire.

Le saviez-vous?

AKINÉTOPSIE, LE TROUBLE QUI CAUSE L'INCAPACITÉ DE PERCEVOIR LE MOUVEMENT !



L'akinétopsie est un trouble neuropsychologique connu aussi sous le nom d'agnosie visuelle du mouvement. Un changement dans la structure du cerveau, souvent causé par des lésions, agite le processus psychologique à comprendre l'information sensorielle.

Ceci est possible, car la zone optique du traitement de mouvement du cerveau est anatomiquement séparée des autres fonctions. Les personnes atteintes d'akinétopsie peuvent voir les couleurs, détecter des vacillements mais ne peuvent pas percevoir le mouvement. Le cerveau voit les actions comme des photos et non pas en mouvement fluide.

Il est difficile, par exemple, pour ceux atteints de ce trouble de traverser la rue parce qu'ils voient pendants plusieurs secondes les voitures qui passent figées à leurs places. Ce trouble est extrêmement rare et il n'y a actuellement aucun traitement ni remède efficace pour ce dernier.

Un acteur gifle violemment un journaliste sur le tapis rouge



UN ACTEUR mexicain a mal pris la question d'un journaliste sur un tapis rouge d'Hollywood et a réagi en le frappant violemment au visage.

Eduardo Yanez était interrogé par Paco Fuentes, ils plaisantaient quelques secondes avant la question qui fâche. Le journaliste a demandé à Yanez pourquoi son fils avait lancé une page GoFundMe pour se payer une voiture au lieu de lui demander l'argent.

Yanez a réagi: "Si vous êtes inquiet pour mon fils, envoyez-lui de l'argent ou allez lui parler."

Le journaliste lui a dit qu'il parlait au nom du public, qu'il était juste le messager.

L'acteur lui a répondu qu'il était "irrespectueux" et lui a mis une gifle. Lupita Herrera, une journaliste qui se trouvait également sur le tapis rouge, a raconté avoir posé la même question à l'acteur.

Il l'a pris aussi mais elle confie: "Je n'arrive pas à croire qu'il l'a giflé. Fuentes a juste fait son job. Et Eduardo a besoin de gérer sa colère."

IL TOUCHE LE JACKPOT AU LOTO GRÂCE À SON AGENCE D'INTÉRIM



EN FRANCE, un chômeur a empoché six millions d'euros le 23 septembre dernier. Son secret? Selon Var Matin, il a misé 2,2 euros en jouant le numéro de téléphone de son agence intérim. Merci qui?

D'après La Française des jeux, l'heureux élu a aujourd'hui deux projets: "investir dans l'immobilier et profiter de la vie". On aimerait tous être à sa place.

Numéro de téléphone gagnant

Le 23 septembre dernier, comme le relate Var Matin, un demandeur d'emploi a empoché la somme de 6 millions d'euros au Loto. Il avait choisi les numéros du téléphone de l'agence d'intérim où il venait tout juste de s'inscrire.

Le jour de naissance de son enfant

Son "numéro chance"? Le chanceux avait ajouté le jour de naissance de son enfant. Au final, les numéros (15-19-22-33-37/4) lui ont rapporté 6 millions d'euros.







Le loisir qui monte aux Etats-Unis? Le lancer de hache





UNE HACHE, une bière, une cible en bois, c'est le nouveau cocktail à succès aux Etats-Unis, où des lieux fleurissent un peu partout, plus tendance que les traditionnelles pistes de bowling, qu'ils rêvent de détrôner.

Le bruit sourd et régulier des lames qui se plantent dans le bois, des cris de joie et le tintement d'une cloche sonnée quand le coeur de la cible est touché, l'atmosphère est chaude, ce vendredi soir, au Stumpy's Hatchet House, non loin de la côte nord-est du New Jersey.

"LE NOUVEAU BOWLING"

Ses quatre fondateurs assurent que le lieu, ouvert il y a 18 mois, a été le premier du genre aux Etats-Unis, même si le Canada est souvent considéré comme le berceau de ce loisir d'un genre nouveau. On en trouve maintenant à Chicago, Washington, Nashville ou Denver, entre autres.

Les propriétaires du Stumpy's parlent déjà d'en ouvrir un autre dans le nord du New Jersey et se sont même lancés dans la franchise, tablant sur un réseau de 15 de ces bars à hache dans un an. "C'est le nouveau bowling", s'enthousiasme Kelly Josberger, une ancienne directrice d'école primaire de 51 ans qui a décidé de changer de carrière, comme ses trois partenaires, dont aucun n'avait jamais eu sa propre affaire auparavant.

"C'est mieux", abonde Joseph Cavanagh (27 ans), qui est venu fêter son anniversaire chez Stumpy's avec amis et collègues, parce que "même si vous êtes nul, vous vous marrez quand même. Le bowling, si vous n'êtes pas bon, ce n'est pas aussi sympa."

De l'avis général, il faut environ une demi-heure pour maîtriser la savante rotation de la hache et parvenir à la planter dans la cible en bois, changée plusieurs fois par jour. "C'est différent et vous êtes actifs", estime Jessica Hill, pharmacienne de 34 ans et collègue de Joseph. "Et puis, c'est plus branché que le bowling." Décor tout en bois, pas de télévision ou de néon, tout est dans l'épure, signe d'une certaine sophistication.

"LE CÔTÉ DANGEREUX PLAÎT"

Le public de Stumpy's ce vendredi soir est essentiellement composé de jeunes, hommes et femmes en nombre quasiment équivalent, mais beaucoup disent avoir déjà croisé des quinquas, voire des sexagénaires, venus se faire un frisson pour quarante dollars par personne la session de deux heures. C'est ce côté dangereux qui plaît à Tim Foley, quadra ravi de sa soirée. "Cela rend le truc plus intéressant", glisse-t-il, malicieux.

Certains s'inquiètent, à l'inverse, des risques associés à cette pratique combinée à la consommation d'alcool. Stumpy's ne possède pas de licence pour en servir mais autorise les clients à amener leurs propres bouteilles de bière ou de vin. La première fois qu'on lui a parlé du concept, Alyssa Tabernise se souvient d'avoir pensé que "ce (n'était) pas vraiment sûr de boire et de lancer, mais que (ça devait) vraiment être marrant". Pour tordre le cou à cette perception, les propriétaires de Stumpy's imposent une formation de quelques minutes ainsi que des règles draconiennes: pas de mineur (21 ans au moins), une seule personne dans l'espace délimité au lancement et pas de passage de hache, qui sont remises dans une boîte après chaque utilisation.

ETHYLOMÈTRE

Au Valhalla, le premier bar à haches français, qui a ouvert ses portes début octobre près de Caen, on fait souffler dans un éthylomètre avant de lancer. Chez Stumpy's, les employés du lieu sillonnent en permanence les allées pour s'assurer du respect des consignes sur chaque pas de tir, tous grillagés et dotés d'une seule hache, qui mesure environ 35 cm et pèse un peu moins de 600 grammes. Quand elle voit des clients à la mine inquiète à la réception, Kelly Josberger, qui affirme que Stumpy's n'a connu aucun accident en près de deux ans d'existence, sort sa phrase favorite: "Est-ce que j'ai l'air d'une personne dangereuse?"

La FCC américaine veut faire passer Apple à la radio

Le président de la commission américaine des télécommunications (FCC) a publié un avis invitant explicitement Apple à revoir sa position en activant les circuits radio dans ses iPhones. Une mesure qui devrait permettre aux utilisateurs d'accéder aux informations urgentes en cas de saturation des réseaux.



La FCC s'en prend directement à Apple dans sa dernière note. Le régulateur américain des télécoms a publié une note d'avertissement appelant les constructeurs de smartphones, et plus particulièrement Apple, à activer les puces radio présentes sur leurs smartphones afin de permettre aux utilisateurs d'avoir un accès aux réseaux radio en cas de saturation des réseaux mobiles classiques.
La recommandation vient faire écho aux récentes catastrophes naturelles ayant frappé les Etats-Unis.
Les différents ouragans ont en effet mis à mal les infrastructures et réseaux mobiles dans certains territoires américains particulièrement touchés.« Au cours des dernières années, j'ai plusieurs fois appelé à ce que les constructeurs activent les puces FM installées dans l'immense majorité des smartphones vendus sur le territoire américain » explique Ajit Pai, président de la FCC, dans sa lettre. Il vise ensuite plus précisément Apple, « l'un des principaux constructeurs n'ayant pas activé ce système. »

Plus de puces FM sur les iPhone 8 et X

Les puces utilisées par les constructeurs de smartphones embarquent généralement des circuits dédiés à la captation d'émissions radio. Mais ces mêmes constructeurs n'ont pas nécessairement d'interêt à activer ces circuits, pour des raisons de modèle économique.
En effet, les constructeurs, opérateurs téléphoniques et éditeurs logiciels ne gagnent rien à tourner les smartphones en récepteurs radio et cela peut même être considéré comme de la concurrence pour leurs propres services de streaming. Pourtant, suite aux différentes recommandations de la FCC en la matière, plusieurs constructeurs ont choisi de proposer cette possibilité, sauf Apple qui a décidé de faire de la résistance.
Ajit Pai met cette fois en avant la question des vies humaines qui pourraient être sauvées via l'activation de ces puces. « Compte tenu des dégâts causés par les ouragans Harvey, Irma et Maria, j'espère que la société va revenir sur sa position », poursuit le président de la FCC.
Mais les sentiments risquent d'être ici insuffisants : Apple a en effet précisé que ces fonctionnalités étaient tout simplement absentes des dernières versions de l'iPhone, les versions 8 et X.
En effet, Apple n'a pas caché le fait que le processeur de ces nouveaux appareils était entièrement conçu par Apple. Pas étonnant que le constructeur ait donc décidé de se passer entièrement de ces fonctionnalités :
un luxe que ne peuvent se permettre les fondeurs tels que Qualcomm ou Samsung, qui vendent leurs puces à de nombreux constructeurs parfois implantés dans des pays en voie de développement où celles-ci sont encore utilisées.

GOOGLE - HTC :

Google peut-il apprendre des erreurs Motorola ?

GOOGLE veut renforcer ses compétences dans le domaine de la fabrication de matériel. Le géant devra faire la démonstration de la capacité de HTC à se transformer en la potion magique qu'il convoite dans ce secteur.
Google est sérieux quant à la fabrication d'équipements sous sa propre marque ... une fois encore.
Google a acquis "certains employés de HTC" travaillant principalement sur les smartphones Pixel et une licence non-exclusive sur sa propriété intellectuelle. Une décision qui présage d'un engagement sérieux dans l'intégration du logiciel et du hardware. HTC obtient 1,1 milliard de dollars et déclare qu'il continuera à fabriquer des smartphones sous sa marque, ainsi que son système de réalité virtuelle VIVE.
Accords Motorola et HTC : même combat ?
L'achat de la division de HTC n'est probablement pas une dépense trop conséquente - HTC est évalué à 1,9 milliard de dollars. Google acquiert une chaîne d'approvisionnement, de la recherche & développement et des compétences qui lui seraient difficiles à développer en interne. HTC avait suspendu sa cotation en bourse dans l'attente de cette annonce.
Si cet accord avec HTC semble vaguement familier, c'est parce qu'il y a seulement quelques années Google achetait Motorola pour 12,5 milliards de dollars.
Le fabricant était ensuite cédé à Lenovo pour 2,91 milliards de dollars. L'achat de Motorola avait beaucoup à voir avec le savoir-faire matériel, mais plus encore avec la défense contre les poursuites juridiques en matière de brevets.
Qu'est-ce qui distingue cette acquisition de la précédente ? Au-delà de l'investissement plus réduit et d'une opération mutuellement profitable, je ne saurais dire. Google réalise probablement que le matériel est un véhicule pour son intelligence artificielle, ses publicités et Android - qu'Amazon Alexa lui envie. Mais cette réalité ne signifie pas que Google peut réussir l'intégration de HTC ou même conserver les talents acquis.
Dans son communiqué, il ne fait aucun doute que le fabricant de smartphones basé à Taiwan se montre optimiste quant au coup de pouce financier dont il vient de bénéficier. Cher Wang, PDG de HTC, a déclaré :
"Cet accord est une brillante avancée de notre partenariat de longue date, permettant à Google de booster leurs activités hardware, tout en assurant une innovation continue dans nos divisions smartphones HTC et VIVE."
HTC et Google sont de solides partenaires. HTC est un fournisseur de la gamme Pixel de Google. Ce qui est incertain, c'est la capacité de HTC à continuer d'offrir un matériel haut de gamme faisant office de vitrine pour les services de Google. Les ventes de HTC se sont effondrées depuis leur apogée en 2010.
Voici comment pourrait se résumer cette transaction :



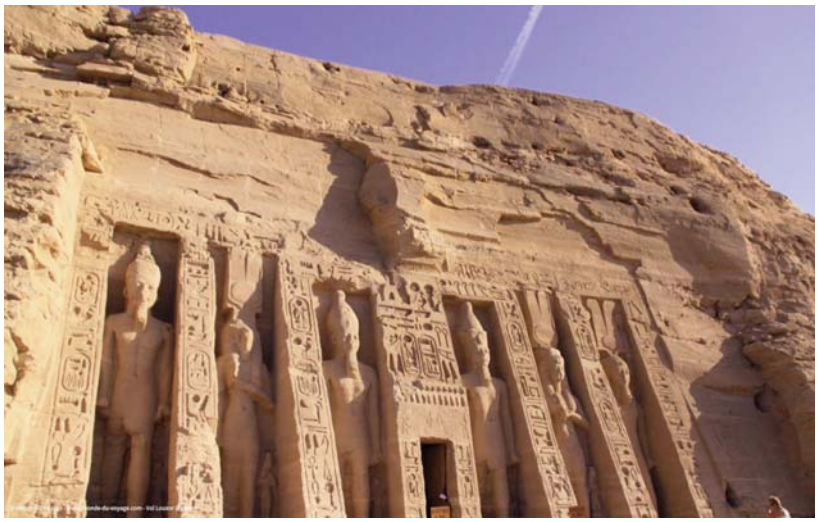
POURQUOI ACHETER HTC

HTC fournit une chaîne d'approvisionnement et une expertise dans la fabrication. HTC, à l'origine un fabricant tiers, saurait comment développer d'autres gammes de produits comme Google Home et peut même éventuellement jouer un rôle pour Nest.
Google obtient la propriété intellectuelle, les employés de HTC et de nouvelles compétences, mais conserve un partenaire disponible.
Le prix n'est pas si mauvais. Vous pourriez soutenir que Google aurait de toute façon dû dépenser l'équivalent de la valeur de HTC simplement pour se rapprocher du statut d'acteur du hardware.
Google renforcerait son emprise sur Android. Bien sûr, Lenovo, Nokia et HTC promettent qu'ils continueront sur Android et s'abstiendront de trop personnaliser le système d'exploitation mobile. Mais le plus grand fabricant - Samsung - ne jouera pas le jeu.
Pourquoi HTC est un achat stupide
HTC ne vend pas à Google en position de force. La stratégie wearable de HTC a échoué. HTC Vive est prometteur sur le front de la réalité virtuelle, mais coûteux. Et HTC n'est plus depuis longtemps un acteur de référence des smartphones.
Google récupère ce qui compte le plus dans l'accord avec HTC, mais pourrait toujours perdre un partenaire à terme. Google n'a probablement pas appris de son expérience Motorola. Pour que HTC fonctionne vraiment, Google devra combler le fossé culturel. Google n'a pas su faire émerger Motorola, pourquoi aurait-il plus de chances avec HTC.
On ignore quel sera réellement l'apport d'HTC à Google en termes d'innovation, dont les compétences centrales sont la publicité, l'intelligence artificielle et une informatique d'envergure. Google pourrait limiter le design des Pixel en limitant ses choix de partenaires aux actifs acquis auprès de HTC.

Des archéologues découvrent d'exceptionnels proto-hiéroglyphes gravés sur une falaise en Egypte

Dans la ville d'El Kab en Égypte, un groupe de chercheurs américains a fait une trouvaille tout à fait surprenante : dans les vestiges de cette cité antique, se trouvent des traces témoignant des premières écritures égyptiennes vieilles de plus de 5.000 ans.

C'est une découverte qui en dit long sur l'Histoire des civilisations passées. Une équipe de chercheurs de l'Université de Yale (Etats-Unis), accompagnée d'un groupe du ministère des Antiquités égyptiennes et des Musées royaux d'art et d'histoire de Bruxelles (Belgique) a fait une somptueuse trouvaille sur la rive droite du Nil. Tout près du village d'Al-Khawi, à 60 kilomètres au sud de la ville égyptienne Louxor, les archéologues se sont trouvés face à d'exceptionnelles falaises recouvertes de "proto-hiéroglyphes" auparavant inconnus. Autrement dit, d'écritures égyptiennes qui auraient précédé les véritables hiéroglyphes que l'on connait, remontant à environ 5.200 ans. On pourrait même qualifier ces gravures rocheuses comme étant "certaines des premières étapes de l'écriture hiéroglyphique", a expliqué dans un communiqué John Coleman Darnell, chercheur à l'Université de Yale et initiateur des recherches menées dans le cadre du Elkab Desert Survey Project. Une symbolique très élaborée En observant de plus près les gravures, les experts ont pu apercevoir une tête de taureau accompagnée d'une sorte de cigogne de grande taille (un jabiru).



Selon Pascal Vernus, directeur de l'École pratique des hautes études (EPHE) et spécialiste interrogé par Sciences et avenir, il s'agirait d'un "hiéroglyphe traduisant la notion égyptienne de ba, la capacité pour un être à se manifester sous différentes formes". D'autres formes ont été clairement distinguées, comme notamment un ibis chauve, un oiseau renvoyant au "akh", un symbole de vie sereine après la mort. Les archéologues ont expliqué que cet arrangement de symboles est relativement commun dans les représentations égyptiennes plus tardives du cycle solaire et du concept de luminosité. "Ces images pourraient exprimer le concept d'autorité royale sur le cosmos ordonné", a relevé Darnell.

En réalité, ce n'est pas la première fois que ce type d'écritures égyptiennes est découvert. Si la trouvaille est si "exceptionnelle", c'est que personne n'en avait encore mis au jour à une si grande échelle. Chacun de ces "proto-hiéroglyphes" mesure environ un demi mètre et le tableau entier s'étend sur quelque 70 centimètres de hauteur alors que les précédents signes identifiés ne faisaient qu'un à deux centimètres.

Des preuves précieuses "Ce site d'art rupestre nouvellement découvert conserve certains des signes les plus anciens et les plus importants des étapes formatives du script hiéroglyphique et fournit des preuves de la façon dont les anciens Égyptiens ont inventé leur système d'écriture unique", a souligné John Coleman Darnell. Les différents et nombreux signes et symboles identifiés lors des observations de la falaise ont pu aiguiller les chercheurs sur la période de sa conception originale. Ces écritures auraient été inscrites aux alentours de 3.250 avant J.-C. Cela montre clairement qu'avant même l'essor des premiers essais de l'écriture en Égypte, apparue potentiellement aux alentours de 3.100 avant J.-C, la population avait élaboré un système d'écriture poussé doté de divers symboliques.

Jupiter serait la plus vieille planète de notre Système solaire

SELON UNE NOUVELLE ÉTUDE, Jupiter, la plus grande des planètes de notre Système solaire serait également la plus ancienne. De plus, la géante gazeuse y serait pour beaucoup, dans la formation de ce fameux système… Il y a plus de 4,6 milliards d'années naissait le Système solaire.

La Terre, la planète sur laquelle nous vivons, fait évidemment partie de ce système qui compte aujourd'hui huit planètes : Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune. Si la planète Mars semble concentrer beaucoup l'attention des scientifiques, aujourd'hui c'est à Jupiter que l'on s'intéresse particulièrement. Avec son diamètre d'environ 140.000 kilomètres, Jupiter est la plus grande planète du Système solaire. Mais ce n'est pas le seul record qu'elle détient puisqu'elle serait également l'aînée de notre système.

C'est du moins ce qu'a officiellement démontré une étude, publiée dans la revue Proceedings of the National Academy of Sciences. Une planète difficile à dater Jusqu'ici, la planète Jupiter restait difficile à dater. En effet, on ne dispose d'aucun échantillon de l'immense planète, dont le noyau se trouve recouvert de plusieurs couches très épaisses de gaz. Pour pouvoir déterminer l'âge de la cinquième planète du Système, l'équipe de scientifiques a



donc dû trouver une solution alternative. Pour ce faire, les astrophysiciens du Lawrence Livermore National Laboratory ainsi que de l'Institut für Planetologie de l'Université allemande de Münsterin ont observé et analysé plusieurs météorites et notamment les météorites ferreuses tombées sur Terre.

Plus précisément, ils ont choisi d'étudier leurs "signatures isotopiques" en tungstène et molybdène, autrement dit d'évaluer la concentration des différents versions (ou isotopes) de ces éléments. Après l'analyse des 19 météorites de fer, les chercheurs en ont déduit que ces fameuses météorites se composaient de deux "réservoirs nébuleux" bien différents. À l'origine coexistant, ces deux réservoirs de matériaux se seraient finalement séparés il y a environ 2 à 3 millions d'années et c'est justement Jupiter qui en serait à l'origine. Formée peu après le Système solaire "Jupiter est la planète la plus ancienne du système solaire, et son noyau solide s'est formé bien avant que le gaz de la nébuleuse solaire ne se soit dissipé", ont expliqué les chercheurs. En effet, lors de sa création, le Système solaire n'était alors qu'une nébuleuse entourée d'un disque de poussière et de gaz. C'est à partir de cela que la planète Jupiter est parvenue à se former. En fait, la formation de la géante gazeuse aurait libéré "un espace dans le disque qui aurait empêché les échanges de matériaux entre les deux réservoirs. C'est le mécanisme le plus plausible pour cette séparation", a affirmé Thomas Kruijer, à l'initiative de cette étude. Une séparation qui aurait eu lieu à peine un million d'années après que la formation du système solaire a commencé.

D'après les calculs des scientifiques, Jupiter aurait grandi jusqu'à atteindre 20 masses terrestres en l'espace d'un million d'années.

La planète aurait ensuite connu une croissance plus prolongée jusqu'à atteindre 50 masses terrestres environ trois à quatre millions d'années après la formation de notre système. "A travers sa formation rapide, Jupiter a agi comme une barrière efficace contre le transport interne de matériau dans le disque, ce qui pourrait potentiellement expliquer pourquoi notre système solaire ne présente pas de super-Terres", ces exoplanètes dont la masse est comprise entre celle de la Terre et celle d'une planète géante, ont conclu les chercheurs dans leur étude.

21.00 : Gone



SÉRIE POLICIÈRE - Etats-Unis (2017) 1 saison / 10 épisodes

Le petit Gabriel Carter, 8 ans, a été enlevé chez lui, dans une maison isolée de l'Ohio. Il est possible que l'affaire soit liée à trois disparitions ayant eu lieu le long d'une autoroute. Bishop et Kick commencent par interroger les parents de Gabriel, un couple de chrétiens pratiquants. La mère oriente le FBI vers l'ancien révérend de leur congrégation. Celui-ci les dépeint bien différemment d'un père et d'une mère exemplaires.

21.00 : SOCHAUX / PARIS-SG



Football / Coupe de France Saison 2017 - Sport

Coupe de France. 8e de finale. Sochaux / Paris-SG.

21.00 : La femme aux cheveux rouges



TÉLÉFILM DRAMATIQUE - France (2016)

Antoine, grand reporter ayant vécu de terribles événements au Mali, est de retour à Saint-Gilles dans le Brionnais, pour écrire un ouvrage sur l'art roman. Il fait la connaissance de Constance, fille adoptive de Mme Naudy, la patronne de l'auberge. Cette jeune femme séduisante cherche à découvrir la vérité sur la mort de ses parents, Eva et Louis Lacassan. Il y a aussi Juju, qui dit voir le fantôme d'Eva, la Femme aux cheveux rouges.

21.00 : Une ambition intime



MAGAZINE DE SOCIÉTÉ 4 épisodes

Dans une villa à Ramatuelle (Var), l'ambiance est aux confidences et à la rigolade autour de l'humoriste Franck Dubosc. Discussion avec l'animatrice et aussi moments de détente entre amis de l'artiste, Gérard Darmon, Philippe Lellouche, Dany Brillant, et ses deux copains d'enfance lors de repas et d'activités ponctuent ces quatre journées. Des témoignages de proches tels que son épouse, sa sœur ou encore Philippe Lefebvre, Dominique Farrugia permettent de découvrir la personnalité et le parcours du comique, acteur et désormais réalisateur avec la comédie « Tout le monde debout ».

21.00 : The Lost City of Z



FILM D'AVENTURES - Etats-Unis (2016)

En mars 1906, Percy Fawcett, major de l'armée britannique, est convoqué par la Société géographique de Londres. L'organisme, convaincu par son tempérament d'aventurier, l'envoie cartographier le territoire encore peu connu que constitue la frontière entre la Bolivie et le Brésil. Ce travail pourrait valoir sa première décoration à Fawcett et laver le nom de son père, un alcoolique. Percy accepte et, peu de temps avant de partir, apprend qu'il sera père pour la deuxième fois.

21.00 : Un si joli mensonge



TÉLÉFILM DRAMATIQUE - France (2014)

Bruno, un auteur de BD âgé d'une quarantaine d'années, tombe amoureux de Christine, une dermatologue. Mais celle-ci a menti sur son âge. Elle n'a pas 42 ans, comme elle le lui a annoncé, mais 50. L'histoire se complique lorsque son compagnon désire un enfant. Empêtrée dans son mensonge, Christine voudrait bien dire la vérité, au cours d'une fête familiale qui tourne progressivement à la catastrophe.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 05:51 | 12:43 | 15:38 | 18:04 | 19:26 | 05:56 | 12:48 | 15:43 | 18:09 | 19:31 | 06:10 | 13:02 | 15:57 | 18:23 | 19:45 | 05:59 | 12:53 | 15:55 | 18:22 | 19:38 | 06:17 | 13:09 | 16:05 | 18:31 | 19:52 | 06:21 | 13:14 | 16:10 | 18:36 | 19:57 | 06:24 | 13:17 | 16:13 | 18:40 | 20:00 |

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 6000 – MARDI 20 DJOUMADA EL OULA 1438
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	13°	6°
Oran	9°	4°
Constantine	9°	-2°
Ouargla	16°	5°

IL ÉTAIT MEMBRE DU GROUPE DES 22

BENMOSTEFA BENAOUDA TIRE SA RÉVÉRENCE



Le moudjahid Benmostefa Benaouda, dit Amar, est décédé hier en Belgique des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de ses proches.

Né en 1925 à Annaba, feu Benaouda était un militant actif de la Révolution notamment au sein du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) et de l'Organisation spéciale (OS).
Il était membre du Groupe des 22 qui s'est réuni le 25 juillet 1954 à El Madania à Alger pour la préparation du déclenchement de la Guerre de libération nationale.
La dépouille du moudjahid Amar Benaouda, membre du groupe des 22 et figure emblématique de la Guerre de libération nationale, décédé lundi dans un hôpital à Bruxelles (Belgique) à l'âge de 93 ans, devrait être rapatriée hier en fin d'après-midi, a-t-on appris auprès d'un proche du défunt.
«Les procédures de rapatriement sont en cours et l'arrivée du corps interviendrait lundi en fin d'après-midi», a indiqué à l'APS un membre de la famille du moudjahid, natif d'Annaba.
A l'annonce du décès du moudjahid Amar Benaouda, de son vrai nom Benmostefa Benaouda, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni qui se trouve dans la wilaya d'Annaba dans le cadre d'une visite de travail, a déclaré : «ce 5 février est un jour de deuil pour les moudjahidine, la famille révolutionnaire et toute l'Algérie qui viennent de perdre un des héros du pays».
Une minute de silence a été observée à la mémoire d'Amar Benaouda, dans la commune de Chetaibi, où le ministre des Moudjahidine présidait une cérémonie de commémoration du 56ème anniversaire de la disparition du moudjahid Amar Chetaibi.
Des moudjahidine et des enfants de chouhada de la wilaya d'Annaba ont, à l'annonce du décès du moudjahid Amar Benaouda, membre du groupe des 22 et figure emblématique de la Guerre de libération nationale, salué vivement les qualités du défunt et son parcours militant pour l'indépendance de l'Algérie.
Le secrétaire de wilaya de l'Organisation des enfants de chouhada, Khemissi Douassia, a indiqué, de son côté, que «Amar Benaouda était un symbole pour l'ensemble des Algériens».
Il a ajouté : «Benaouda, membre des 22, était un grand parmi les Grands. Il a sacrifié sa vie pour l'Algérie et son engagement envers son pays doit servir de modèle».

S. N.

DISPONIBLE EXCLUSIVEMENT SUR LE SITE JUMIA

Lancement du récepteur satellite OTT750 par Géant Electronics

GÉANT Electronics prend l'ère du digital avec son partenaire Jumia. Après une première expérience à grand succès durant le Black Friday organisé par Jumia fin 2017 qui a permis à Géant Electronics d'enregistrer plus de 2000 commandes en 15 jours seulement. Ce dernier franchit un nouveau pas avec le lancement de son nouveau récepteur satellite OTT 750 avec des caractéristiques technique attrayantes entre autres: Système Android 7.0 mieux optimisé téléchargement d'application, la DLNA pour l'accès et le partage à distance de contenus : vidéos, album photos, la 3G pour une connectivité rapide, la 3D, le verrouillage parental et surtout l'Ultra HD 4 K pour une qualité d'image exceptionnelle, ce récepteur numérique à la pointe de la technologie est de fabrication algérienne avec une qualité répondant aux normes internationales, proposé à un prix imbattable sur le point de vente en ligne jumia.dz, fait l'objet d'une grande attente sur le marché avant même sa commercialisation. Cette opération vise à promouvoir l'e-commerce en Algérie qui connait une très forte croissance, elle s'inscrit notamment dans une stratégie digitale et d'un partenariat gagnant-gagnant entre les deux entreprises.
Le lancement du récepteur satellite OTT 750 coïncide avec "Jumia vous aime" un évènement en ligne organisé par le site de vente en ligne Jumia du 08 au 18 février 2018. Cet évènement est un symbole de reconnaissance et une guise de remerciements à la clientèle fidèle de Jumia, où en plus des promotions affichées actuellement sur le site, les clients de Jumia bénéficieront de coupons de remises additionnels, de livraisons gratuites à domicile de leurs commandes, de plusieurs ventes flash et de plus de 300 offres à prix irrésistibles avec des remises jusqu'à -70% sur certains produits.

DJAMILA OUARAB PUBLIE SON PREMIER LIVRE

La vie de professeur racontée dans un opuscule

«MES PLUS beaux souvenirs dans l'enseignement» est le titre d'un livre biographique signé Ouarab Djamila. Cet opuscule de quarante pages, édité par la maison Necib, raconte la vie de professeur de collège de l'auteure, dont le père était instituteur durant la période coloniale.
Si El Hocine était un instituteur émérite et un inspecteur de l'enseignement primaire chevronné dont on venait quêter les conseils «tant il était estimé, rigoureux, compétent et respecté», comme le souligne dans la préface du livre rédigée par le professeur Youcef Nacib, «ancien élève» de l'illustre papa de Djamila Ouarab.
Conseillée par une journaliste d'écrire un livre autobiographique, Djamila Ouarab a fait le choix de ne se limiter qu'»aux aspects positifs» de son parcours en tant qu'enseignante de langue anglaise.
Les premiers contacts avec ce «monde merveilleux» qu'est l'enseignement remonte à 1973, «année où j'ai débuté dans l'enseignement comme professeur d'enseignement moyen en anglais», écrit-elle. Normalienne comme son père, Djamila a suivi son stage de PEM (professeur d'enseignement moyen) à Ben Aknoun, une prestigieuse école de formation d'enseignants de l'époque.
«Je fus affectée au CEM El Khenssa (ex-Victor Hugo) à Hussein Dey, situé à la rue de Tripoli, non loin du lycée Aïcha. Soucieuse de connaître mon premier CEM, je partis en compagnie de ma sœur Fadhila repérer les lieux quelques jours avant la rentrée scolaire», raconte-t-elle, non sans narrer des détails qui ont marqué sa vie pour la postérité.
A l'exemple de ces chaleureuses rencontres quotidiennes avec ses collègues à la salle des professeurs. Gardant un «très bon souvenir» de sa directrice, Mme Mesloub, la jeune professeure aime à raconter les bons moments des récréations, et surtout l'heure du café préparé en groupe et pris dans la bonne humeur à la salle des professeurs. Eprise de nostalgie, Djamila Ouarab conclut par un poème dédié au métier d'enseignant qu'elle qualifie de «si noble, si beau».

Maya El Kenz

MÉTÉO

L'ONM annonce une nouvelle dépression

UNE PÉRIODE de très mauvais temps s'annonce à partir de demain, et cela risque d'entraîner des intempéries majeures sur tout le pays pour le prochain week-end (chutes de neige, pluies diluviennes et tempêtes en mer). Selon un bulletin spécial de l'Office national de météorologie, un vaste système dépressionnaire se forme au dessus de l'Europe, le Nord de l'Afrique et l'Algérie en particulier. Cette dépression est liée à un conflit de masse d'air froid qui descend du pôle nord en direction des pays de la Méditerranée, où il va beaucoup neiger ce week-end en Algérie dès 100 mètres d'altitude.
Après le temps doux de la semaine passée, le froid sera très présent au cours des prochains jours. En effet, il y aura des températures allant de 8 à 10 C° durant la journée sur les villes du littoral tandis que sur les hauteurs, elles seront comprises entre 4 à 6 C°. Enfin le temps sera plus glacial, en soirée notamment, sur les Hauts Plateaux ouest et centre en raison des chutes de neige.
Cette situation n'est pas exceptionnelle ; il n'est pas rare que l'intérieur du pays soit enneigé en hiver. Pour rappel, une vague de froid glacial suivie d'intempéries a eu lieu en février 2012, où la neige était tombée même à Alger et près des côtes. En raison de fortes chutes de neige, les routes ont été coupées durant plusieurs jours, de nombreuses personnes se sont retrouvées isolées dans des régions montagneuses, rendues inaccessibles. Plusieurs villages et des foyers ont été privés d'électricité et de gaz pendant plusieurs jours.

Samir Mouloud